RAPPORT ANNUEL 1981-1982

CONSEIL RÉGIONAL
de la SANTÉ et des
SERVICES SOCIAUX
DE LA RÉGION DE SAINT-JEAN

RAPPORT ANNUEL 1981-82

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION 2
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 3
LE CRSSS DE LA RÉGION SAGUENAY-LAC ST-JEAN 7
Fondement de sa mission 8
Mission 8
Fonctions 8
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS 9
Comité administratif 11
Comité de vérification 11
Comité des priorités 12
COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES DU CRSSS-02 13
LA DIRECTION GÉNÉRALE 19
Shéma de la répartition des postes 20
Liste du personnel 21
LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET PROGRAMMATION 23
Les services de réadaptation 24
Les services relevant de la mission des C.L.S.C. 25
Les services d'hébergement 27
Les services de santé 27
Analyse financière et contrôle budgétaire 28
LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS 29
Analyse financière et contrôle budgétaire 30
Immobilisations secteur santé 30
Immobilisations secteur social 31
Location d'espaces 31
Disposition des surplus d'équipement 31
Transport ambulancier 32
Buanderie à capacité excédentaire 32
Contrats de services professionnels 33
Mesures d'urgence 34
LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DROITS DES USAGERS 35
Élections 36
Contrats de services professionnels 37
Formation - perfectionnement 37
Information interne et externe 39
Collaboration avec les établissements du réseau 40
Prix d'excellence 41
Dossier condition de vie des femmes 41
Droits des usagers 42
LA RÉGION ET SON RÉSEAU DE SERVICES 45
Carte thématique 46
Population par district de C.L.S.C. 47
Population par district de D.S.C. 47
Les établissements publics et privés de la région 02 47
Capacité des établissements de la région 02 48
PUBLICATION DU CRSSS-02 51
LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 1981-1982 53

M. Michel Lemay
Président du conseil
d'administration
du
CRSSS-02

Le 15 septembre 1982.

Monsieur Pierre-Marc Johnson
Ministre des Affaires sociales
1075 Chemin Ste-Foy
Québec, P.Q.

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous déposer le rapport annuel des activités de notre Corporation pour l'année s'achevant le 31 mars 1982.

Je vous saurais gré de bien vouloir en remettre copie aux membres de l'Assemblée nationale ainsi que le requiert la Loi.

Avec l'assurance de notre collaboration, agréez, monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Michel Lemay

MICHEL LEMAY
Président du Conseil d'administration
Conseil régional de la santé et des
services sociaux du Saguenay - Lac St-Jean
930 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi, P.Q.
G7H 2B1

RAPPORT ANNUEL 1981-82

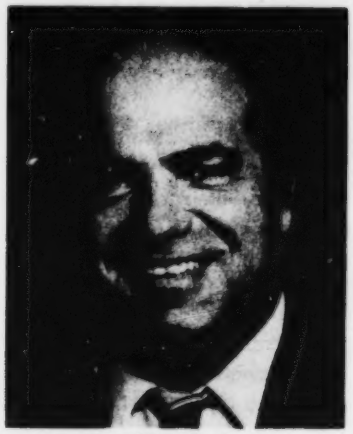

M. Gilles Dufault
Directeur général
du CRSSS-02

Chicoutimi, le 14 septembre 1982.

Monsieur Michel Lemay, président
Mesdames et Messieurs
Membres du Conseil d'administration
Conseil Régional de la Santé et des
Services Sociaux
930 Jacques-Cartier est
Chicoutimi, P.Q.
G7H 2B1

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux nous vous déposons, par la présente, "le rapport d'activités de la Corporation pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982".

Nous avons préparé ce rapport en la manière prescrite par la tradition et les coutumes en cette matière; à cet effet, nous avons demandé à chacune des unités administratives de notre organisme d'assumer elle-même la responsabilité de préparer la partie dudit rapport en regard des activités de leur direction respective. Nous les avons également invitées à ne mettre en évidence que les activités significatives de notre Corporation, et ainsi éviter d'énumérer les unes après les autres chacune des activités accaparant quotidiennement les membres de ces unités mais qui apparaissent moins significatives pour les fins d'un tel rapport.

Comme par le passé, la coordination de la préparation de ce rapport a été confiée à la Direction des communications et des droits des usagers.

Au cours de l'exercice financier 1981-82 plusieurs événements ont marqué l'histoire de notre réseau régional des Affaires sociales. Que l'on retienne seulement les suivants:

- l'inauguration de deux nouveaux Centres locaux de services communautaires dans la région;

- la prise en charge dans la région des services aux handicapés visuels antérieurement offerts à notre population régionale par la région de Québec;

- le développement marqué de services dentaires préventifs dans la région;

- l'ouverture de 25 nouvelles places de centre d'accueil d'hébergement à l'intérieur de notre sous-région du Saguenay et l'aménagement de 25 autres nouvelles places devant être en opération en 1982-83;

- le développement accéléré de certains programmes de formation;

- etc, etc...

Tous ces changements qui seront traités plus en détail dans les pages qui suivent produiront des effets certains sur la qualité et la quantité des services que le RÉSEAU RÉGIONAL est responsable d'offrir à la population régionale.

Dans la liste qui précède nous avons à dessein omis d'y inclure deux évènements qui ont, au cours du dernier exercice financier, et à notre avis, le plus significativement marqué l'histoire de notre RÉSEAU RÉGIONAL des Affaires sociales. Nous en parlerons donc plus longuement dans les paragraphes suivants.

Le premier événement est relié à une opération d'envergure initiée par le Ministère des Affaires sociales presqu'au début de l'exercice financier, et connue sous l'expression "opération compressions budgétaires". Essentiellement cette opération a consisté, pour le Gouvernement du Québec, à diminuer le rythme d'augmentation des dépenses dans le réseau des Affaires sociales.

Dans le cadre de cette opération, diminuer le rythme d'augmentation des dépenses signifiait concrètement que les budgets d'exploitation des établissements de la région ont effectivement été accrus, mais à un rythme inférieur à celui de l'accroissement du coût de la vie; en conséquence, cette opération a signifié à toutes fins pratiques des coupures dans les budgets d'exploitation du réseau.

Cette opération est historiquement significative pour notre réseau des Affaires sociales puisque, sur un certain plan, et depuis le début des années soixante, notre RÉSEAU RÉGIONAL a traversé trois (3) périodes: une période de développement des ressources (1961 à 1972), une période de stabilisation des ressources (1973 à 1981) et une période de décroissance des ressources (1981 à ...).

Nous avons donc été engagés, malgré nous, à l'intérieur de cette période de décroissance des ressources que nous n'avons ni souhaitée ni décidée. Avec le peu de recul qu'il nous est permis d'avoir pour évaluer certains impacts de ce "genre de période" mentionnons qu'elle nous semble propice à une remise en question de la façon habituelle de fonctionner et de la vie interne des organismes du RÉSEAU RÉGIONAL. Bien sûr, pour plusieurs cette période est génératrice d'un fort sentiment d'insécurité, mais en contrepartie l'on constate qu'elle est fertile en créativité et en rapprochements de toutes sortes dans le but de permettre à notre population régionale de bénéficier d'un véritable RÉSEAU RÉGIONAL intégré et complémentaire de distribution de soins et services. Voilà le véritable défi que le réseau aura à relever au cours de cette période: rationaliser les ressources sans pénaliser la population; ajuster les activités des établissements en fonction des besoins changeants de notre population régionale et cela, en diminuant les dépenses à l'intérieur de secteurs où l'activité d'un établissement est devenue moins prioritaire pour permettre à notre réseau régional de développer de nouveaux services à notre population régionale et ce, en utilisant les économies réalisées par les efforts de rationalisation.

Le second événement qui a marqué significativement l'histoire de l'administration de notre réseau régional des Affaires sociales au cours de l'exercice 1981-82 est celui relié à la mise en place de mécanismes appropriés pour rendre opérationnelles, dans notre région, les dispositions du décret gouvernemental impliquant notre Conseil régional et les établissements de notre région concernant l'accélération de la décentralisation administrative d'activités du Ministère des Affaires sociales au bénéfice de notre région.

Par le décret 2990-80, le Conseil régional a ouvert une nouvelle ère dans la gestion des Affaires sociales au Québec, et ce, en collaboration avec le premier groupe d'établissements de notre région à y être impliqué à savoir: les sept centres d'accueil de réadaptation de la région. Cette décentralisation s'est inscrite dans le cadre de la volonté du Gouvernement du Québec en accord avec les orientations de notre Conseil régional, d'évoluer à l'intérieur d'un contexte plus poussé de décentralisation administrative.

Cette décentralisation doit chercher à situer la prise de décision aussi près que possible du lieu d'action le tout compte tenu de la spécificité régionale et des spécificités locales. Elle implique non seulement un rapprochement avec le public, mais aussi un véritable transfert de l'autorité légale et administrative en faveur de l'organisme régional.

A cet effet, le Conseil d'administration du Conseil régional, après consultation avec les établissements impliqués à ce stade-ci, a prévu le mode d'exécution des fonctions du Conseil régional dans ce cadre et cela pour nous permettre d'administrer régionalement les activités de planification, de programmation, de budgétisation et de contrôle prévues audit décret.

A cette fin, le Conseil d'administration du Conseil régional a, entre autres, amendé son règlement régissant la Commission administrative régionale des services de réadaptation et a mis sur pied un comité de budgétisation relevant de cette Commission administrative régionale. Des nouvelles dispositions ont été introduites dans le but de permettre aux personnes proposées par les établissements du secteur de la réadaptation d'assiter le Conseil régional dans ses nouvelles responsabilités sur cette question.

Enfin, soulignons que "l'enveloppe budgétaire régionale de fonctionnement" décentralisée par le Ministère des Affaires sociales vers la région et destinée aux établissements offrant des services de réadaptation s'élève à 13,094,130$ pour l'exercice financier 1981-82.

En terminant, Monsieur le Président, permettez-moi de remercier les membres du Conseil d'administration du Conseil régional pour leur intérêt toujours marqué aux activités de notre organisme. Comme vous le savez, être membre du Conseil d'administration d'un organisme comme le nôtre est exigeant en terme de disponibilité et surtout, en terme d'efforts à consentir tout au cours de l'exercice de cette fonction.

Dans le contexte actuel, il n'est pas toujours facile d'édifier ce RÉSEAU RÉGIONAL de distribution de soins et de services dans le meilleur intérêt de notre population régionale; les contraintes sont nombreuses, les avenues parfois rares.

La permanence du Conseil régional vous remercie donc pour votre apport à la bonne gouverne de notre organisme et vous assure de sa disponibilité et de sa loyauté.

GILLES DUFAULT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

GD/rm

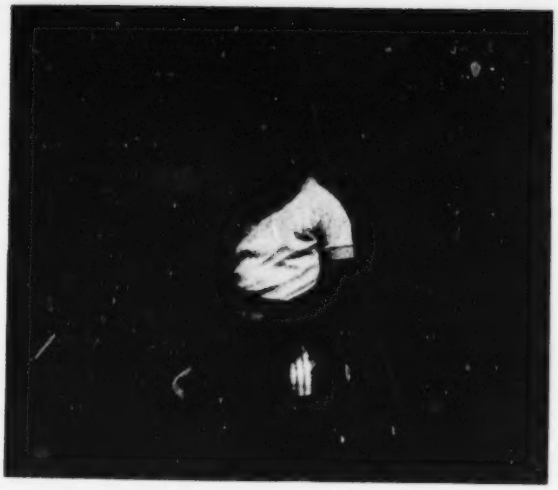

LE CRSSS

LE CRSSS DE LA RÉGION SAGUENAY - LAC ST-JEAN - 02

FONDEMENT DE SA MISSION

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région Saguenay - Lac St-Jean est une Corporation au sens du code civil. Créé en 1972, conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, cet organisme associe le fondement de sa mission à la mission sociale du Gouvernement du Québec.

Cette mission sociale réfère aux objectifs visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-5 amendé) et définis à l'article 3 de cette même Loi:

A) Améliorer l'état de santé de la population, l'état du milieu social dans lequel elle vit et les conditions sociales des individus, des familles et des groupes;

B) Rendre accessibles à toutes personnes, d'une façon continue et pendant toute sa vie, la gamme complète des services de santé et des services sociaux, y compris la prévention et la réadaptation, de façon à répondre aux besoins des individus, des familles et des groupes aux plans physique, psychique et social;

C) Encourager la population et les groupes qui s'y forment à participer à l'instauration, à l'administration et au développement des établissements de façon à assurer leur dynamisme et leur renouvellement;

D) Mieux adapter les services de santé et les services sociaux aux besoins de la population en tenant compte des particularités régionales et à répartir entre ces services les ressources humaines et financières de la façon la plus juste et rationnelle possible;

E) Favoriser le recours aux méthodes modernes d'organisation et de gestion pour rendre plus efficaces les services offerts à la population;

F) Promouvoir la recherche et l'enseignement.

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région 02 exerce un rôle décisionnel à l'intérieur du processus de décentralisation du ministère vers la région, favorisant ainsi la participation, la concertation, la coordination et la prise de décision par les divers éléments de notre réseau régional.

MISSION DU CRSSS-02

La mission du CRSSS-02 fait référence à sa "raison d'être". Le "genre de production" du CRSSS-02 s'associe définitivement aux activités exercées par cet organisme dans la région Saguenay - Lac St-Jean. Nous rappelons ici le genre d'activités dont il est question:

A) la planification régionale des services de santé et sociaux;

B) la programmation régionale des services de santé et sociaux;

C) la budgétisation régionale: répartition des budgets d'équipement, d'immobilisation, de développement et de fonctionnement;

D) l'évaluation et le contrôle.

FONCTIONS DU CRSSS-02

Dans le cadre de sa mission, les principales fonctions du CRSSS-02 lui sont confiées par mandats:

- mandat législatif
- mandat gouvernemental
- mandat ministériel
- mandat d'un ou plusieurs établissements.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET SES COMITÉS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(au 31 mars 1982)

QUATRE (4) MEMBRES SONT ÉLUS POUR DEUX (2) ANS PAR LES MAIRES DES MUNICIPALITÉS

COSSETTE, M. Denys
Directeur des services hospitaliers
du Centre Hospitalier Dolbeau
et président du Conseil d'administration
de l'Oasis de Mistassini

GUAY, M. Gérard
Agent de ralations humaines C.S.S. Roberval
et conseiller municipal à Roberval

MUNGER, M. Henri-Paul
Contrôleur Gravel, Simard et Ass.
Maire de Falardeau

TREMBLAY, M. Louis-Philippe
Bell Canada
Conseiller municipal à St-Félicien

DEUX (2) MEMBRES SONT ÉLUS POUR DEUX (2) ANS PAR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR EN CONSEIL APRÈS CONSULTATION DES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

LALONDE, M. Gilles
Administrateur immobilier

ROCHEFORT, M. André
Directeur au Centre de main-d'oeuvre du Québec

DEUX (2) MEMBRES SONT NOMMÉS POUR DEUX (2) ANS PAR LES UNIVERSITÉS

BERGERON, M. Gilles
Professeur, UQAC

PRESTON, Mme Germaine
Professeur en sciences de la santé UQAC

TROIS (3) MEMBRES SONT NOMMÉS POUR DEUX (2) ANS PAR LES C.L.S.C.

ALLARD, Mme Joan F.
Membre du Conseil d'administration
du C.L.S.C. des Chutes

BOUCHARD, M. Gaétan
Vice-président du Conseil
d'administration du C.L.S.C. des Prés-Bleus

LEVESQUE, M. Jacques
Directeur général du C.L.S.C. Le Norois

TROIS (3) MEMBRES SONT NOMMÉS POUR DEUX (2) ANS PAR LES CENTRES HOSPITALIERS

GAGNON, M. Jean-Marc
Vice-président du Conseil d'administration
de l'Hôtel-Dieu de Roverval et directeur
adjoint Polyvalente St-Félicien

LANDRY, M. Robert
Orthopédiste
Président du Conseil d'administration
du C.H. Jonquière

TREMBLAY, M. Jean-Pierre
Gérant de la Caisse d'économie de l'Hôpital
de Chicoutimi,
Président du Conseil d'administration de l'Hôpital
de Chicoutimi

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS

TROIS (3) MEMBRES SONT NOMMÉS POUR DEUX (2) ANS PAR LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX

CORNEAU, M. André-Gaétan
Directeur des greffes
Président du Conseil d'administration provisoire de la Fondation pour l'Enfance et la Jeunnesse

LEMAY, M. Michel
Directeur gestion des services au C.S.S. et président du Conseil d'administration du CRSSS-02

PERRON, M. Michel
Professeur
CEGEP de Jonquière

TROIS (3) MEMBRES SONT NOMMÉS POUR DEUX (2) ANS PAR LES CENTRES D'ACCUEIL

DESGAGNÉ, M. Bernard
Secrétaire général Polyvalente de la Baie
Président du Conseil d'administration des Centres Familiaux

DUPLESSIS, M. Benoît
Directeur général du Foyer Delage

FOURNIER, Mme Hermance
Membre du Conseil d'administration du Foyer Normandie d'Alma

UN (1) MEMBRE EST NOMMÉ POUR DEUX (2) ANS PAR LES CEGEP

GAGNON, M. Réjean
Directeur du personnel et Secrétaire général au CEGEP de St-Félicien

DUFAULT, M. Gilles
Vice-président directeur général du CRSSS-02

COMPOSITION DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN

PRÉSIDENT
LEMAY, M. Michel

MEMBRES
COSSETTE, M. Denys
LANDRY, M. Robert
CORNEAU, M. André-Gaétan
DUFAULT, M. Gilles

COMPOSITION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN

ROCHEFORT, M. André
DESGAGNÉ, M. Bernard
DUPLESSIS, M. Benoît

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS

COMPOSTION DU COMITÉ DES PRIORITÉS DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN

BOUCHARD, M. Gaétan
DUPLESSIS, M. Benoît
GAGNON, M. Jean-Marc
LEMAY, M. Michel, Président
PERRON, M. Michel
PRESTON, Mme Germaine
ROCHEFORT, M. André

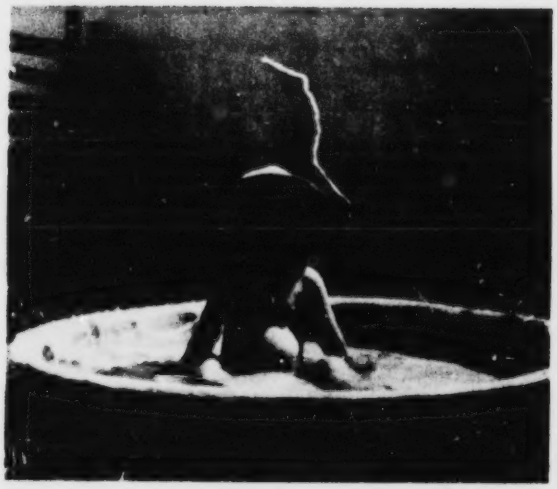

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES RÉGIONALES DU CRSSS-02

Le CRSSS-02 a adopté les règlements de ses six Commissions administratives régionales pour l'année 1981-82.

Les Commissions administratives du CRSSS-02 sont les suivantes:

1) Commission administrative régionale des services psychiatriques
2) Commission administrative régionale sur les C.L.S.C.
3) Commission administrative régionale des services dispensés par les centres d'accueil d'hébergement
4) Commission administrative régionale des services de réadaptation
5) Commission administrative régionale des projets d'immobilisation et de location d'espaces des centres hospitaliers
6) Commission administrative régionale des projets d'immobilisation et de location d'espaces des centres d'accueil publics, du centre de services sociaux et des centres locaux de services communautaires

Ces Commissions administratives régionales doivent faire en sorte que les établissements, tout en demeurant autonomes, contribuent au fonctionnement et au développement régional des services de santé et des services sociaux.

COMMISSION ADMINISTRATIVE RÉGIONALE DES SERVICES PSYCHIATRIQUES

COMPOSITION	MEMBRE	SUBSTITUT
Directeur général d'un centre hospitalier à vocation psychiatrique	P.A. Lambert directeur général Centre psy. Roberval	Paul Gaudreault directeur général Ins. Roland-Saucier
Directeur général d'un centre hospitalier à vocation générale opérant un département ou service de psychiatrie	Maurice Cardinal directeur général Hôpital de Chicoutimi	Léon Demers dir. serv. prof. Hôpital de Chicoutimi
Directeur des services professionnels d'un centre hospitalier à vocation psychiatrique	Nicole Wells dir. serv. prof. Ins. Roland-Saucier	Benoît Girard omnipraticien Ins. Roland-Saucier
Chef de département de psychiatrie d'un centre hospitalier à vocation psychiatrique	Normand Simard Chef de département Ins. Roland-Saucier	Grégoire Bouchard psychiatre Ins. Roland-Saucier
Directeur des services professionnels ou du chef de département du service de psychiatrie d'un centre hospitalier à vocation générale opérant un département de services psychiatriques	Hugues Giard dir. serv. prof. Centre psy. Roberval	
Pédo-psychiatre oeuvrant dans un centre hospitalier opérant un service de pédo-psychiatrie	Marcel Bouchard pédo-psychiatre Ins. Roland-Saucier	François Tremblay psychiatre Ins. Roland-Saucier
Directeur général d'un centre d'accueil de réadaptation	Lucien Beaumont directeur général Institut St-Georges	Nicol Bouchard dir. ser. prof. Ins. La Chesnaie
Directeur général du centre de services sociaux	Louis-Philippe Thibault directeur général C.S.S.	Placide Blackburn dir. serv. prof. C.S.S.
Directeur général du Conseil régional ou toute personne qu'il désigne	André Carrier dir. plan. program. CRSSS-02	

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

COMMISSION ADMINISTRATIVE RÉGIONALE SUR LES C.L.S.C.

COMPOSITION	MEMBRE	SUBSTITUT
Directeur général de chaque C.L.S.C.	Rodrigue Gagnon directeur général C.L.S.C. des Chutes	Claude Ménard coordonnatrice C.L.S.C. des Chutes
	Henri Bradet directeur général C.L.S.C. Saguenay-Nord	Réjean Vallières coordonnateur C.L.S.C. Saguenay-Nord
	Jacques Lévesque directeur général C.L.S.C. Le Norois	Liliane Poulin coordonnatrice C.L.S.C. Le Norois
	Michel Bernard directeur général C.L.S.C. des Prés-Bleus	Céline Lavoie adjoint administratif C.L.S.C. des Prés-Bleus
	René Ricard directeur général C.L.S.C. des Grands-Bois	
Directeur général du centre de services sociaux	Louis-Philippe Thibault directeur général C.S.S.	Michel Lemay dir. gestion services C.S.S.
Directeur général de chaque centre hospitalier opérant un D.S.C.	P.A. Garon directeur général Hôtel-Dieu Roberval	Léopold Riverin directeur de la D.S.S.C. Hôtel-Dieu Roberval
	Maurice Cardinal directeur général Hôpital de Chicoutimi	Paul Desmeules Chef du D.S.C. Hôpital de Chicoutimi
Directeur général du Conseil régional ou toute personne qu'il désigne	André Carrier dir. plan. program. CRSSS-02	Michel Nadeau Con. plan. program. CRSSS-02

COMMISSION ADMINISTRATIVE RÉGIONALE DES SERVICES DISPENSÉS PAR LES CENTRES D'ACCUEIL D'HÉBERGEMENT

COMPOSITION	MEMBRE	SUBSTITUT
Cinq directeurs généraux de centres d'accueil d'hébergement publics	Réal Fortin directeur général Foyer St-Joseph de la Baie	Jean-Eudes Tremblay directeur général Foyer de Bagotville
	Jean-Marie Girard directeur général Beaumanoir	Benoît Duplessis directeur général Foyer Delage
	Robert Pilon directeur général Centre d'accueil Georges-Hébert	Conrad Piché directeur général Foyer des Années d'Or
	Jean-Yves Fleury directeur général Domaine du Bel Age	Céline Girard directrice générale Foyer Normandie Alma
	Jacques Turcotte directeur général Oasis de Mistassini	Gaétan Dallaire directeur général Foyer Rivière-au-Doré
Porpriétaire d'un centre d'accueil d'hébergement privé	Laurent Leboeuf Foyer St-Joseph	
Directeur général d'un centre hospitalier de soins prolongés	Alain Gaudreault directeur général C.H. Métabetchouan	

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

Directeur général d'un centre hospitalier de soins de courte durée	Marcel Harvey directeur général Hôpital de la Baie	Claude Dionne adjoint dir. général Hôpital de Chicoutimi
Directeur général du centre de services sociaux	Louis-Philippe Thibault directeur général C.S.S.	Antoine Bourassa coordonnateur C.S.S.
Directeur général du Conseil régional ou toute personne qu'il désigne	André Carrier dir. plan. program. CRSSS-02	Michel Nadeau con. plan. program. CRSSS-02

COMMISSION ADMINISTRATIVE RÉGIONALE DES SERVICES DE RÉADAPTATION

COMPOSITION	MEMBRE	SUBSTITUT
Directeur général de chaque centre d'accueil de réadaptation pour mésadaptés sociaux	Lucien Baumont directeur général Institut St-Georges	Guy Perron dir. ser. réadap. Institut St-Georges
	Jacques Tremblay directeur général Centres familiaux	Madeleine Bolduc directrice adjointe Centres familiaux
	Clément Cauchon directeur général Ins. La Chesnaie	Nicol Bouchard dir. ser. prof. Ins. La Chesnaie
Directeur général de chaque centre d'accueil de réadaptation pour personnes handicapées mentales et/ou physiques	Clément Ouellet directeur général Villa des Lys	Ludger Côté dir. ser. réadap. Villa des Lys
	Denis Gaudreault directeur général C.E.V.	André Sénéchal dir. ser. prof et réa. C.E.V.
	Martin Belley directeur général CEDAP..P.	André Turgeon coordonnateur CEDAP .P.
	Adrien Gagnon directeur général Centrart	
Directeur général du centre de services sociaux	Louis-Philippe Thibault directeur général C.S.S.	
Directeur général de chaque établissement psychiatrique opérant un département de psychiatrie infantile	P.A. Lambert directeur général Cen. psy. Roberval	Laval Laberge coordonnateur Cen. psy. Roberval
	Paul Gaudreault directeur général Ins. Roland-Saucier	Nicole Wells dir. ser. prof. Ins. Roland-Saucier
Directeur général du Conseil régional ou toute personne qu'il désigne	André Carrier dir. plan. program. CRSSS-02	Marguerite Cardin cons. plan. program. CRSSS-02

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

COMMISSION ADMINISTRATIVE RÉGIONALE DES PROJETS D'IMMOBILISATION ET DE LOCATION D'ESPACES DES CENTRES HOSPITALIERS

COMPOSITION	MEMBRE	SUBSTITUT
Directeur général de chacun des centres hospitaliers	Marcel Harvey directeur général Hopital de la Baie	Gérard St-Gelai dir. des finances Hôpital de la Baie
	P.A Garon directeur général Hôtel-Dieu de Roberval	Yvon Bonneau dir. des finances Hôtel-Dieu de Roberval
	P.A. de Bellefeuille directeur général C.H. de Dolbeau	Denys Cossette D.S.H.A. C.H. de Dolbeau
	Maurice Cardinal directeur général Hôpital de Chicoutimi	Claude Dionne adj. au dir. général Hôpital de Chicoutimi
	Paul Gaudreault directeur général Ins. Roland-Saucier	Ghislain Girard dir. des finances Ins. Roland-Saucier
	Alain Gaudreault directeur général C.H. Métabetchouan	J. Bertrand Côté dir. des finances C.H. Métabetchouan
	Bertrand Girard directeur général C.H. Jonquière	André Harvey dir. des finances C.H. Jonquière
	P.A. Lambert directeur général Centre psy. Roberval	Marcel Néron dir. des finances Centre psy. Roberval
	Jacques Tremblay directeur général Hôtel-Dieu Alma	Yvon Thibault dir. général adjoint Hôtel-Dieu Alma
	Régent Malépart directeur général Hôpital Chibougamau	Gilles Godin D.S.H.A. Hôpital Chibougamau
Directeur général du Conseil régional ou toute personne qu'il désigne	Luc Legault dir. serv. établissements CRSSS-02	Louis Vadeboncoeur con. serv. établissements CRSSS-02

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

COMMISSION ADMINISTRATIVE RÉGIONALE DES PROJETS D'IMMOBILISATION ET DE LOCATION D'ESPACES DES CENTRES D'ACCUEIL PUBLICS, DU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX ET DES CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

COMPOSITION	MEMBRE	SUBSTITUT
Directeur général de centre d'accueil d'hébergement	Jean-Marie Girard directeur général Beaumanoir	Réal Fortin directeur général Foyer St-Joseph de la Baie
		Jean-Eudes Tremblay directeur général Foyer de Bagotville
Directeur général de centre d'accueil de réadaptation	Martin Belley directeur général CEDAP	Jacques Tremblay directeur général Centres familiaux
Directeur général de Centre local de services communautaire	Rodrigue Gagnon directeur général C.L.S.C. des Chutes	Claude Vincelette adjoint administratif C.L.S.C. Saguenay-Nord
Directeur général du Centre de services sociaux	Louis P. Thibault directeur général Centre serv.sociaux	Louis Carrier dir. ress. mat. et finan. Centre serv.sociaux
		René A. Tremblay chef de serv. compt. Centre serv. sociaux
Directeur général du Conseil régional ou toute personne qu'il désigne	Luc Legault dir.serv. établissements CRSSS-02	Gilles Simard con.serv. aux étab. CRSSS-02

DIRECTION GÉNÉRALE

SCHÉMA DE LA RÉPARTITION DES POSTES

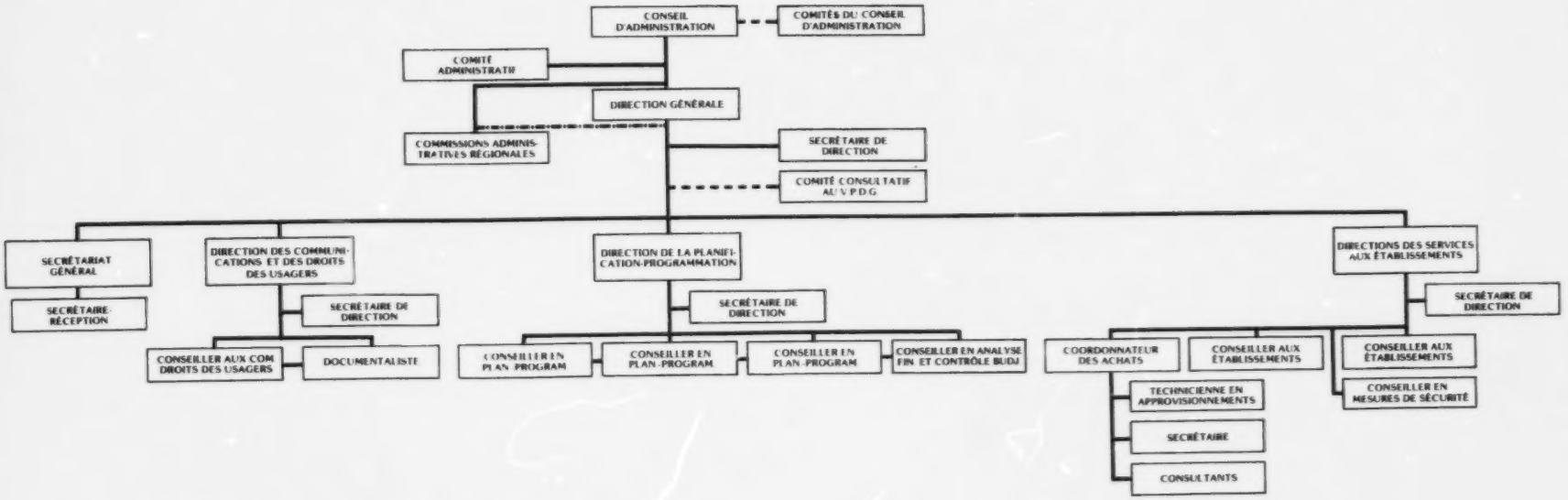

LISTE DU PERSONNEL DU CRSSS-02 PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE (au 31 mars 1982)

DIRECTION GÉNÉRALE

DUFAULT, M. GILLES, vice-président directeur général
VILLENEUVE, MME ANDRÉE-ANNE, secrétaire de direction

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

GILBERT, M. RAYMOND, secrétaire général
MORIN, MME SYLVIE H., secrétaire-réceptionniste

DIRECTION DE LA PLANIFICATION - PROGRAMMATION

CARRIER, M. ANDRÉ, directeur de la planification - programmation
NADEAU, M. MICHEL, conseiller en planification - programmation
CARDIN, MME MARGUERITE, conseillère en planification - programmation
DEMERS, M. ARMAND, conseiller en planification - programmation
DESCHENES, M. LUCIEN, conseiller en analyse financière et contrôle budgétaire
LAROUCHE, MME JOHANNE M., secrétaire de direction

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

LEGAULT, M. LUC, directeur des services aux établissements
VADEBONCOEUR, M. LOUIS, conseiller aux établissements
SIMARD, M. GILLES, conseiller aux établissements
SIMARD, M. JEAN-PAUL, conseiller en mesures d'urgence (consultant temps partiel)
MCKOY, MME RENA, secrétaire de direction
THIBEAULT, M. CONRAD, coordonnateur des achats en groupe
FILLION, MME HÉLÈNE, technicienne en approvisionnement
PARENT, MME SUZANNE, secrétaire

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DROIT DES USAGERS

DUMONT, MME LUCILLE, directrice des communications et droits des usagers
OUELLET, M. RÉAL, conseiller aux droits des usagers et aux communications
LAPRISE, MME CLAIRE, documentaliste
TREMBLAY, MME FRANCINE, secrétaire de direction

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

L'année 1981-82 ayant été caractérisée par l'avènement de compressions budgétaires importantes dans le réseau des Affaires sociales, les priorités et les travaux de la Direction ont dû être réorientés en conséquence. Une partie non négligeable des énergies du personnel de la Direction a été consacrée à l'analyse des plans d'équilibre budgétaire préparés par les établissements. La contribution spécifique de la Direction a consisté à s'assurer que les établissements du réseau régional atteignent l'équilibre budgétaire sans porter atteinte de façon significative aux services à la population et, dans les cas où les services étaient affectés de façon significative, de porter le dossier à la connaissance du Conseil d'administration du Conseil régional.

Ce contexte de restrictions budgétaires a forcé la Direction à redoubler d'efforts pour s'assurer, conformément aux mandats qui lui sont confiés, de la meilleure utilisation possible des ressources en place et de la coordination quotidienne des activités des établissements, pour que les services à la population soient maintenus à un niveau adéquat.

En dépit de ces limites budgétaires, la Direction a pu travailler à la mise en place de nouveaux services pour répondre à des besoins peu ou pas satisfaits dans la région. Qu'il s'agisse de recrutement d'effectifs médicaux, de la mise en place de services dentaires préventifs ou de services de réadaptation pour les handicapés visuels, il a été possible au cours de la dernière année de travailler à la satisfaction de quelques-uns des besoins prioritaires. A cet égard le Conseil régional s'est doté d'un outil de travail important, à savoir un dossier complet, mis à jour annuellement, de toutes les demandes de ressources en suspens dans le réseau régional. En plus de fournir à tous les intervenants un portrait des besoins régionaux, ce dossier constitue un guide pour procéder à des réallocations de ressources dans le contexte où la substitution devient le moyen privilégié pour réaliser les priorités du réseau.

LES SERVICES DE RÉADAPTATION

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE RÉGIONALE

Suite à différents changements dont l'arrivée au sein de la Commission de deux (2) nouveaux Centres d'accueil de réadaptation, Cedap et Centrart, le Règlement de la Commission a été modifié pour en faire désormais une Commission des services de réadaptation. Cette modification vient renforcer les responsabilités de la Commission auprès des personnes handicapées physiques, en plus des clientèles de mésadaptés sociaux et d'handicapés mentaux dont elle s'occupait déjà.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE BUDGÉTISATION

Pour l'exercice des responsabilités confiées au Conseil régional en matière de décentralisation par le décret 2990-80, le Conseil d'administration a demandé à la Commission de procéder à la création d'un comité de budgétisation. Ce comité doit parmi les éléments de son mandat élaborer les critères de répartition du budget régional et proposer à la Commission une répartition du budget régional entre les établissements. Le comité a déjà exercé ses fonctions dans le cadre de la répartition des ajustements budgétaires 1981-82 de même que pour définir une modalité d'application de la compression budgétaire pour l'exercice 1982-83.

SERVICES DE RÉADAPTATION AUX HANDICAPÉS VISUELS

Le Conseil régional a opté résolument pour une formule de décentralisation des services aux handicapés visuels. A cet effet un établissement a été désigné comme responsable de l'organisation de ces services dans la région, soit le Centre d'Entraînement à la vie de Chicoutimi. Un spécialiste en orientation et mobilité a été embauché par l'établissement et travaille déjà auprès de la clientèle de la région. Jusqu'à ce que l'établissement dispose d'une équipe complète de réadaptation, la région profite de la collaboration du Centre d'accueil Louis-Hébert de Québec avec lequel le Conseil régional et le Centre d'Entraînement à la vie ont développé des mécanismes de relations fonctionnelles.

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

RENFORCEMENT DES SERVICES DE RÉADAPTATION DES ADULTES

L'ajout d'un budget de 110,000$ a permis d'améliorer le ratio personnel/bénéficiaire dans les deux (2) ateliers protégés devenus Centre de réadaptation pour adultes. A même ce montant le Conseil régional a choisi de retenir 20,000$ pour permettre au Centre d'Entraînement à la vie de Chicoutimi d'ajouter huit (8) nouvelles places dans son atelier de réadaptation pour les adultes handicapés.

COMITÉ AD HOC SUR LES CRITÈRES D'ADMISSION ET L'ÉVALUATION DES CLIENTÈLES

Dans le cadre des mandats confiés au Conseil régional en matière d'admissions un comité spécial a été formé pour procéder à l'évaluation des clientèles, à la révision des critères d'admission et à l'inventaire des cas-problèmes. Quelques rapports ont déjà été déposés à la Commission, dont un concernant la mise en place d'un comité régional des mouvements de clientèles et l'autre contenant une proposition de critères d'admission en mésadaptation sociale.

RÉORGANISATION DES SERVICES AU CENTRE JEANNOIS

Suite à une étude du projet en Commission, le Conseil régional a manifesté son accord à l'Institut La Chesnaie pour que celui-ci mette en place une "unité spéciale" pour répondre aux besoins des jeunes de la région présentant des déviations multiples et auparavant sans ressource. La collaboration de plusieurs autres établissements a été nécessaire pour l'organisation et le fonctionnement de cette unité, en particulier celle des établissements à vocation psychiatrique.

REGROUPEMENT DE SERVICES

Le Conseil régional a donné son accord aux Centres familiaux pour que l'établissement procède à la fusion de ses deux (2) pavillons, rendant ainsi disponibles des ressources pour d'autres services de réadaptation en milieu externe ou semi-externe et libérant une maison pour permettre l'installation d'un foyer de groupe du Centre d'Entraînement à la vie de Chicoutimi. Dans un cadre plus large, et répondant ainsi à la demande de deux (2) établissements, le Conseil régional a décidé de piloter une étude visant à déterminer les possibilités de regroupement de services ou de fusion d'établissements dans les secteurs de la mésadaption sociale et de la déficience mentale tout en fournissant les informations sur la rentabilité de tels projets du point de vue des services aux bénéficiaires.

LES ENTENTES DE SCOLARISATION

Durant l'année scolaire 1981-82, neuf (9) établissements du réseau des Affaires sociales étaient liés par une entente de scolarisation avec cinq (5) Commissions scolaires de notre région.

Les ententes MEQ-MAS, établies pour assurer la scolarisation optimale des enfants des établissements du MAS, sont revues annuellement afin de déterminer le nombre de bénéficiaires susceptibles d'être scolarisés l'année suivante. De septembre 1981 à la fin de juin 1982, trois cent deux (302) bénéficiaires, relevant de six (6) centres d'accueil de réadaptation et de trois (3) centres hospitaliers étaient couverts par de telles ententes.

Les tâches principales relatives à ce dossier en 1981-82 ont donc surtout concerné l'approbation des annexes aux protocoles des ententes stipulant le nombre d'enfants à scolariser, et des rencontres avec la direction régionale du MEQ visant une plus grande concertation régionale.

LES SERVICES RELEVANT DE LA MISSION DES C.L.S.C.

Le programme de l'action bénévole en services à domicile a été substantiellement enrichi au cours de l'exercice 1981-82. Dix-sept (17) groupes ont reçu une subvention, ce qui augmente le nombre de groupes subventionnés d'à peu près cinquante pour cent (50%). L'extension du programme a permis de mettre sur pied des groupes bénévoles dans certains endroits de la région qui n'étaient pas touchés jusque-là. Elle a per-

mis également de soutenir de nouveaux groupes qui visent la clientèle des personnes handicapées. En mettant à profit d'autres ressources disponibles au Conseil régional, il a été possible de mettre l'accent cette année sur la formation des bénévoles qui oeuvrent en services à domicile. Suite à une analyse fouillée des projets, chaque groupe subventionné a fait l'objet de recommandations spécifiques du Conseil régional; ces recommandations visent en particulier à favoriser une meilleure complémentarité avec les établissements du réseau et entre les organismes bénévoles eux-mêmes. Le budget total de 149,962$ a été distribué comme suit entre les organismes bénévoles:

Comité de Santé St-Ludger-de-Milot	11,000 $
Groupe d'action communautaire Ferland-Boileau	13,000 $
Centre de bénévolat de Chicoutimi Inc.	11,000 $
Centre d'information et de référence des handicapés	4,700 $
Ordre de la St-Jean, Jonquière	13,000 $
Groupe de bénévoles de Dolbeau	13,000 $
Centre de bénévolat de Roberval	8,000 $
Centre communautaire Horizon 3e Age	10,000 $
Ambulance St-Jean - La Baie	10,000 $
Centre bénévoles Mieux-Être	11,000 $
Centre de bénévolat du Lac Inc.	6,862 $
Groupe d'action communautaire de Falardeau Inc.	10,000 $
La Popote Roulante d'Alma Inc.	5,000 $
Ass. Canadienne pour la santé mentale-filiale Chicoutimi-Saguenay	3,700 $
Groupe d'action communautaire de l'A.P.R.S.	12,000 $
Jeunesse d'Hier, Ste-Marguerite-Marie	2,200 $
Club Norlac Inc.	5,500 $

TRANSFERT DE RESSOURCES

Dans le prolongement du mandat qui lui avait été confié de procéder à l'implantation de deux (2) nouveaux C.L.S.C., le Conseil régional a fourni son concours pour faciliter le transfert, à ces nouveaux établissements, de ressources en provenance d'autres établissements. Le Conseil régional a initié une démarche avec le Centre de services sociaux, l'Hôtel-Dieu d'Alma et l'Hôtel-Dieu de Roberval pour identifier les ressources qui devraient relever désormais des C.L.S.C. en vertu de leur mission propre. Par après des discussions bilatérales entre chaque C.L.S.C. et chaque établissement qui jouait jusque là un rôle supplétif ont abouti au transfert de fait des ressources dans chacun des districts concernés.

SERVICES DENTAIRES PRÉVENTIFS

Le programme de services dentaires préventifs a été retardé dans son application. Le développement prévu pour 1980-81 a été annulé et une portion de cette enveloppe de développement a été rendue disponible en 1981-82. Le programme vise toujours la clientèle des enfants âgés de moins de douze (12) ans; le montant de 185,000$ disponible pour la région a été distribué par le Conseil en confiant le budget au C.L.S.C. dans tous les districts où un C.L.S.C. existe, et au C.H.-D.S.C. dans les autres districts, jusqu'à ce qu'un C.L.S.C. s'y implante. Étant donné qu'il s'agissait de la première phase d'application de ce programme, le Conseil régional a privilégié nettement la mise en place de services directs, suite aux recommandations en ce sens de la Commission administrative sur les services relevant de la mission des C.L.S.C..

LISTE DES SUBVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT DISTRIBUÉES PAR LE CONSEIL RÉGIONAL POUR LES SERVICES DENTAIRES PRÉVENTIFS

C.L.S.C. DES GRANDS-BOIS	30,000 $	C.L.S.C. LE NOROIS	30,000 $
C.L.S.C. DES PRÉS-BLEUS	30,000 $	C.L.S.C. SAGUENAY-NORD	30,000 $
C.L.S.C. DES CHUTES	10,000 $	C.H.-D.S.C. DE CHICOUTIMI	55,000 $

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

LES SERVICES D'HÉBERGEMENT

CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ENVELOPPES DE DÉVELOPPEMENT

Suite à l'expérience des dernières années, le Conseil régional s'est donné, avec le concours de la Commission des services d'hébergement, de nouveaux critères de répartition pour les budgets de développement alloués au programme de l'hébergement. En substance, cette méthode est fondée sur la détermination d'un budget théorique fondé sur un coût moyen annuel par lit et par la suite, la taille de l'établissement est retenue comme facteur de pondération du coût annuel moyen par lit. Tout en étant équitable à l'égard de tous les établissements, cette méthode permet de tenir compte des particularités de certains établissements. Bien que n'ayant évidemment pas servi à la distribution d'enveloppes de développement en 1981-82, cette méthode a permis de s'assurer que les ajustements budgétaires consentis par le Ministère à certains Centres correspondaient bien aux besoins dans la région.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

La Commission administrative régionale s'est intéressée à de nombreux dossiers susceptibles d'améliorer encore la qualité des services offerts aux bénéficiaires. Mentionnons en particulier les services de pharmacie en Centre d'accueil, les services-conseil en alimentation, la revision des critères d'admission.

HÉBERGEMENT DES EX-MALADES PSYCHIATRIQUES

Suite à une initiative prise par l'Institut Roland-Saucier, le Conseil régional a poursuivi ses efforts pour réaliser l'un des projets hautement prioritaires pour la région, soit la mise en place d'un deuxième pavillon d'hébergement pour la clientèle des ex-malades psychiatriques au Saguenay.

LES SERVICES DE SANTÉ

EFFECTIFS MÉDICAUX

Les besoins de la région en médecins et dentistes supplémentaires sont demeurés importants. Du côté des médecins spécialistes, bien que leur nombre fluctue légèrement d'une année à l'autre, aucune augmentation significative n'est apparue; au contraire, dans la sous-région du Lac St-Jean, leur nombre a diminué. Chez les médecins généralistes et les dentistes, les effectifs augmentent régulièrement mais certaines municipalités éprouvent encore de grandes difficultés à les attirer ou les conserver.

Le Conseil régional profite de chaque occasion qui s'offre pour mettre en évidence les besoins de la région à ce chapitre et formuler des recommandations au Ministre sur les moyens adéquats pour favoriser la venue d'effectifs additionnels dans la région. A titre d'illustration, le Conseil régional tient à jour un inventaire des municipalités déficitaires en médecins omnipraticiens et en dentistes; ces inventaires sont communiqués aux comités mixtes de répartition des dentistes et des médecins omnipraticiens, ce qui a permis à date l'installation de quelques médecins et dentistes boursiers dans la région. Le Conseil régional a également participé à une tournée des facultés de médecine des universités québécoises pour mettre en évidence les besoins, mais aussi les ressources disponibles dans la région. Pour Chibougamau en particulier, le Conseil régional a fourni un soutien, à plusieurs reprises, aux autorités du Centre hospitalier dans la recherche d'effectifs médicaux de dépannage en attendant que des médecins s'y installent en permanence.

Enfin, le Conseil régional a formulé une série de recommandations officielles en réaction au document de consultation du MAS sur l'évaluation des territoires en surplus et en pénurie d'effectifs médicaux. En substance les recommandations du Conseil régional vont dans le sens de ne pas favoriser des écarts trop considérables en effectifs entre une région comme la nôtre et les régions universitaires et de maintenir dans chaque région un éventail de spécialités adéquat.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Au chapitre de la santé et sécurité au travail, le Conseil régional s'est intéressé aux actions que posent les

intervenants en matière de santé au travail, en participant aux tables de gestion et de concertation réunissant la Commission de la santé et sécurité au travail, les Centres hospitaliers ayant un département de santé communautaire, les associations sectorielles paritaires, certaines institutions d'enseignement. De plus, suite à l'application du programme de dépistage de la surdité industrielle, le Conseil régional s'est impliqué dans une étude sur les besoins en audiologie clinique sur le territoire du D.S.S.C. de Roberval, étude pouvant être facilement adaptée pour le territoire du D.S.C. de Chicoutimi. Enfin, après deux années d'implantation des mécanismes prévus dans la loi 17, le Conseil régional a recommandé, avec quelques modifications, l'application de la politique-cadre d'administration des services de santé au travail telle que soumise pour fins de consultation par le ministère des Affaires sociales.

GESTION DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Le Conseil régional a mis sur pied un comité de gestion de l'information statistique dont les membres proviennent des C.H-D.S.C, des C.L.S.C., du C.S.S. et du Conseil régional. Essentiellement le mandat de ce comité consiste à établir les besoins régionaux en information, à identifier la source de l'information et formuler les demandes en conséquence et à assurer la gestion et le traitement de l'information obtenue. Le comité, qui a déjà commencé à recevoir et à traiter des données en provenance des fichiers centraux, se veut un soutien aux différents établissements pour l'obtention de données statistiques nécessaires à l'élaboration de programmes. Cette formule permet également d'éviter les dédoublements dans les demandes et le traitement des données disponibles.

ANALYSE FINANCIÈRE ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Au cours de l'année 1981-82, de nouvelles responsabilités ont été confiées à la Direction en matière de contrôle budgétaire et d'analyse financière. Cet ajout était rendu nécessaire pour permettre au Conseil régional d'exercer adéquatement le mandat qui lui est confié par le décret de décentralisation 2990-80.

Le Conseil régional doit assurer toutes les opérations budgétaires nécessaires au bon fonctionnement du programme de réadaptation, qui est le premier programme faisant l'objet de l'application du décret. Il s'est donné également comme objectif de procéder à des analyses de performance financière des différents établissements pour effectuer la répartition la plus équitable possible du budget régional entre les différents Centres d'accueil. Enfin, plusieurs travaux d'analyse financière ont été rendus nécessaires pour l'exercice des fonctions normales des différentes Directions du Conseil régional, en particulier dans le contexte des plans d'équilibre budgétaire soumis par les établissements.

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

L'approche de la Direction des services aux établissements, essentiellement basée sur une connaissance précise des problèmes découlant de l'état des immobilisations et des équipements socio-sanitaires de la région, a été différente en 1981 et ce en raison du contexte d'économie de ressources que connaît le réseau des Affaires sociales. Les recommandations faites par les Commissions administratives dans ce contexte ont aidé le Conseil d'administration du Conseil régional dans le choix des alternatives propres à l'allocation et la répartition équitable des ressources financières disponibles en matière d'équipements et d'immobilisations pour la région.

La décentralisation des budgets affectés à la location d'espaces s'est, elle aussi, avérée avantageuse pour notre région. Cette prise en charge régionale a eu des effets bénéfiques pour les établissements de santé et de services sociaux en accélérant la prise de décision pour le renouvellement des baux de location et les demandes de relocalisation.

Enfin, la spécialisation des postes au sein de la Direction des services aux établissements a eu pour conséquence d'augmenter considérablement, cette année, les demandes de consultation de la part des établissements, tant pour les équipements spécialisés que pour les immobilisations.

ANALYSE FINANCIÈRE ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Ce secteur d'activité, créé en 1980, a dû concentrer ses activités sur l'opération "Plan de résorption des dépenses".

En effet, au cours de l'exercice financier 1981-82, les établissements du réseau des Affaires sociales ont été dans l'obligation de réduire leur rythme de dépenses de fonctionnement. Ainsi, chaque établissement du réseau régional des Affaires sociales a dû présenter au Conseil régional un plan visant à atteindre les objectifs fixés de ladite opération. Pour le Conseil régional, son rôle consistait avant tout à s'assurer que les mesures soumises ne touchaient pas les services offerts de manière significative et si tel était le cas, le Conseil régional devait faire une recommandation au ministère des Affaires sociales avant la mise en application de telles mesures.

Au cours du mois de mars 1982, le taux d'atteinte des objectifs fixés s'établissait comme suit:

Centres hospitaliers	**115.2%**
Centres d'accueil d'hébergement	**100.6%**
Centres d'accueil de réadaptation	**89%**
Centres locaux de services communautaires	**102.2%**
Centre de services sociaux	**100%**
Ensemble des établissements	**110.9%**

IMMOBILISATIONS SECTEUR SANTÉ

La Direction des services aux établissements, avec la collaboration des centres hospitaliers, a complété l'inventaire des équipements de radiologie. Cette opération a permis d'une part, de mettre en évidence la vétusté de certains de ces équipements et d'autre part, de planifier leur remplacement ou leur substitution à court, à moyen et à long terme.

Dans le cadre de l'adaptation des équipements médicaux spécialisés aux besoins de la population régionale, la Direction des services aux établissements a préparé un "Plan de développement de la médecine nucléaire au Saguenay-Lac St-Jean" qui a été déposé auprès du ministère des Affaires sociales, suite à une décision du Conseil d'administration du Conseil régional.

Par souci d'équité envers les centres hospitaliers, la Direction des services aux établissements a proposé au Conseil d'administration du Conseil régional l'adoption d'une nouvelle formule de péréquation intra-régionale qui permettra aux centres hospitaliers qui n'ont pas de revenus de chambres privées et semi-privées, de recevoir du Conseil régional des revenus équivalents à ceux des autres centres hospitaliers pour fins d'immobilisations et de renouvellement d'équipements.

Afin d'établir un meilleur contrôle des dépenses en matière d'immobilisations et d'équipements, la Direction des services aux établissements a élaboré une politique touchant les dépassements de coûts des projets autorisés et financés par le Conseil régional.

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

Enfin, le mandat de la Commission administrative régionale des projets d'immobilisations et de location d'espaces des centres hospitaliers a été renouvelé pour deux (2) ans, et ses règlements ont également été modifiés.

En ce qui concerne le fonds pour immobilisations et équipements spécialisés des centres hospitaliers administré par la Direction des services aux établissements, nous vous invitons à consulter les états financiers annuels.

IMMOBILISATIONS SECTEUR SOCIAL

La décroissance importante des enveloppes budgétaires régionales d'immobilisations et d'équipements s'est traduite par le financement des projets les plus prioritaires touchant le maintien des installations des établissements de services sociaux.

Cependant, à titre expérimental, quelques projets d'immobilisations d'ordre préventif, ont été financés afin d'éviter qu'ils ne soient réalisés d'urgence et à court terme.

La Direction des services aux établissements entend de plus réduire, au cours des deux (2) prochaines années, les problèmes de vétusté des établissements de services sociaux.

Une politique de dépassement des coûts des projets d'immobilisations et d'équipements autorisés et financés par le Conseil régional, a été déposée par notre Direction et adoptée par le Conseil d'administration du Conseil régional. Cette politique découle des préoccupations de la Direction des services aux établissements concernant l'amélioration de la gestion des fonds dont elle est responsable.

Le mandat de la Commission administrative régionale des projets d'immobilisations et de location d'espaces des centres d'accueil publics, du Centre de services sociaux et des centres locaux de services communautaires a été renouvelé pour deux (2) ans. Sa composition et ses règlements ont également été modifiés.

En ce qui concerne le fonds d'immobilisations et le fonds d'équipements administrés par la Direction des services aux établissements, nous vous invitons à consulter les états financiers annuels.

LOCATION D'ESPACES SECTEUR SANTÉ ET SECTEUR SOCIAL

À la fin de l'exercice financier 1981, la Direction des services aux établissements terminait une première année d'exercice dans l'administration des baux de locations d'espaces pour les établissements de la région Saguenay Lac St-Jean. La décentralisation de ce mandat vers la région nous a permis d'accélérer le processus relié au renouvellement des baux et à la relocalisation, en plus d'en améliorer le contrôle des dépenses spécialement celles se rapportant aux clauses d'échelles mobiles.

La Direction des services aux établissements administre quarante et un (41) baux de location d'espaces, trente (30) dans le secteur social et onze (11) dans le secteur santé, dont le coût total de location est évalué à près de 1,000,000.00$

Un énoncé de politiques et procédures propres aux besoins particuliers de la région du Saguenay Lac St-Jean dans le cadre de ce nouveau mandat sera bientôt déposé pour fin d'approbation par le Conseil d'administration du Conseil régional.

En ce qui concerne le fonds de location d'espaces administré par la Direction des services aux établissements, nous vous invitons à consulter les états financiers annuels.

LA DISPOSITION DES SURPLUS D'ÉQUIPEMENT

Au cours de cette année, le Conseil d'administration du Conseil régional a adopté une nouvelle politique ainsi que de nouvelles procédures concernant la disposition des surplus d'équipement des établissements du réseau régional des Affaires sociales.

Cette nouvelle politique permet entre autres de (d'):

- -disposer efficacement des surplus, afin d'en assurer une utilisation maximale;
- -acquérir certains surplus, afin de réaliser possiblement des économies;
- -créer une banque régionale de surplus en inventaire pour les besoins des établissements et/ ou des organismes accrédités par le ministère des Affaires sociales ou le Conseil régional.

De plus, il est maintenant possible à des organismes régionaux, extérieurs au réseau, d'avoir accès à notre

banque régionale de surplus d'équipement à la condition d'être:

- -un organisme à buts non lucratifs dont le siège social est au Québec;
- -un organisme dont les buts humanitaires sont reliés aux objectifs des Affaires sociales;
- -un organisme reconnu et ayant une solide crédibilité dans le milieu, tant par le sérieux de son organisation et de ses membres que par ses actions et ses réalisations.

Déjà, quelques organismes régionaux, tel Centraide Saguenay-Lac St-Jean, ont tiré profit des équipements disponibles à la banque régionale.

TRANSPORT AMBULANCIER

Dans le cadre de son mandat relatif au transport ambulancier, la Direction des services aux établissements a accordé une attention particulière aux services ambulanciers offerts à la population de la région-02.

Celle-ci est divisée en quinze (15) zones ambulancières dont treize (13) sont subventionnées par le CRSSS-02. Sur décision du Conseil d'administration les contrats de subventions ont été renouvelés avec les onze (11) firmes ambulancières opérant dans ces zones.

L'arrêt temporaire du service ambulancier dans la zone de Ville de la Baie a retenu l'attention de notre Direction pour faire en sorte que la population de Ville de la Baie ne subisse pas les inconvénients d'un tel arrêt. Avec la collaboration des municipalités environnantes le transport ambulancier a donc été maintenu jusqu'à ce qu'une entente soit intervenue avec une firme ambulancière capable de maintenir le service dans cette zone. Dès septembre 81 avec l'arrivée de deux (2) véhicules ambulanciers la zone de Ville de la Baie était admissible au programme de subventions du Conseil régional.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, le CEGEP de Chicoutimi et les firmes ambulancières, la Direction des services aux établissements a poursuivi ses efforts pour faire en sorte que les services ambulanciers soient fournis à la population, par du personnel compétent et que le nombre soit suffisant. Ainsi, au 31 mars 1982, il y avait 6.5 préposés par véhicule et 90.5% de ceux-ci avaient suivi le programme de formation; ce dernier pourcentage est l'un des plus élevés au Québec.

Dans le but de mieux contrôler les subventions accordées aux firmes ambulancières, la Direction des services aux établissements a établi, avec la collaboration des établissements de la région 02, un contrôle plus serré du nombre de sorties d'ambulances. Ce contrôle a permis de repérer les déclarations erronées et ainsi récupérer les subventions payées en trop. Ce projet-pilote nous a permis d'évaluer le besoin d'un contrôle plus strict du nombre de sorties déclarées, justifiant ainsi l'implantation d'un nouveau formulaire de déclaration de transport.

Afin d'améliorer la qualité des services de transport ambulancier, la Direction des services aux établissements a entrepris de réunir régulièrement les propriétaires de firmes ambulancières. Ces rencontres ont permis de corriger les lacunes constatées de part et d'autre et d'améliorer les relations autant entre le Conseil régional et les propriétaires de véhicules ambulanciers qu'entre les propriétaires eux-mêmes.

En ce qui concerne le fonds de subventions des services ambulanciers administré par la Direction des services aux établissements, nous vous invitons à consulter les états financiers annuels.

BUANDERIES A CAPACITÉ EXCÉDENTAIRE

Dans le cadre de l'entente intervenue entre l'Hôtel-Dieu de Roberval et le Conseil régional concernant la gestion de la buanderie à capacité excédentaire de la sous-région Lac St-Jean, le comité des établissements, dont le mandat est d'étudier toute question relative aux services de cette buanderie, a été créé. Un conseiller de la Direction des services aux établissements est membre de ce comité.

En raison de la vétusté et de la capacité limitée de certains équipements de cette buanderie sous-régionale, l'établissement-propriétaire et le comité des usagers ont entrepris une étude sur les aménagements physiques et les équipements afin de pouvoir satisfaire, aux meilleurs coûts, les besoins des usagers actuels et éventuels.

De plus, la Direction des services aux établissements, à la demande des établissements concernés, a amorcé une étude sur les opérations de la buanderie à capacité excédentaire de l'Institut St-Georges afin d'en optimaliser le fonctionnement et d'en minimiser les coûts d'exploitation. Cette buanderie dessert quatre (4) établissements-clients du secteur social.

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

La Direction des services aux établissements assume la responsabilité de recevoir et analyser les contrats de services professionnels conclus par les établissements entre eux ou avec d'autres organismes et ministères.

Ces contrats sont reçus conformément à l'article 124 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-5 amendé):

> "Tout établissement public peut conclure avec tout autre établissement ou organisme des contrats de services professionnels par lesquels l'une des parties s'engage à rendre disponibles à l'autre des services d'ordre professionnel ou par lesquels les parties s'échangent de tels services; un tel contrat n'est valide qu'à compter de la date à laquelle il est déposé auprès du conseil régional de la région où est situé chaque établissement qui le conclut."

Ces ententes inter-établissements ou autre visent principalement une plus grande complémentarité à l'intérieur de notre réseau régional de services. D'autres objectifs, tout aussi importants, sont ainsi atteints:

- -la réduction des coûts de fonctionnement;
- -une utilisation plus rationnelle des ressources;
- -une autosuffisance régionale plus grande.

En date du 31 mars 1982, cent vingt-cinq (125) contrats de services professionnels étaient déposés au CRSSS-02. Ces contrats se répartissent de la façon suivante selon la catégorie d'établissements et selon la nature des ententes:

RÉPARTITION DES CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS:

ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

	CH	CAH	CAR	CLSC	CS	CSS	CSST	CEGEP	CRSSS	MAS	VILLE	CIE	UNIVERSITÉ	GARDERIE
CH	7	3	3	6	20	9	7	4	3		1		1	
CAH		2				10								
CAR			1	1	11	6		2						
CLSC					5	2		4				2		1
CSS					12									
CRSSS	1*	1*	1*	1*		1*				1				

* *Contrat d'achat en groupe avec les trente-neuf (39) établissements du réseau régional.*

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

NATURE DES CONTRATS

Soins à domicile	(1)	Cours d'accouchement	(2)
Clinique externe	(1)	Transfert de programme	(2)
Traitement d'électrocardiographe	(1)	Services de laboratoires	(2)
Supervision d'hygiénistes dentaires	(1)	Service de santé	(2)
Buanderie	(1)	Suivi médical	(2)
Enseignement universitaire	(1)	Loisirs	(2)
Planification familiale	(1)		
Location de biens et services	(1)		
Achat en groupe	(1)		
Pharmacie	(3)	C.S.S.T.	(7)
Consultations en psychologie	(3)	Stages d'étudiants	(7)
Audiologie orthophonie scolaire	(3)	Comité d'administration	(10)
Services professionnels	(3)	Services sociaux pour centres hospitaliers et centres d'accueil de réadaptation	(11)
Service santé en centre d'accueil de réadaptation	(3)	Scolarisation en milieu hospitalier	(14)
Échange de ressources	(3)	Services sociaux en milieu scolaire	(16)
		Santé scolaire	(21)

NOTE: un contrat peut impliquer plus que deux (2) établissements ou organismes.

MESURES D'URGENCE

La Direction des services aux établissements met à la disposition du réseau régional une personne-ressource qui conseille les établissements quant à leur plan d'urgence et qui s'assure de plus, que les exercices d'évacuation requis soient effectués.

Tous les établissements de la région ont été informés des dispositions du décret No 2258-81, qui modifie la Loi sur la sécurité dans les édifices publics, et ont été priés de modifier leurs politiques et procédures en conséquence.

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

La Direction des communications et droits des usagers à mis l'accent au cours de l'année 1981-1982, sur des activités qui permettent au Conseil régional de maintenir entre autres des relations soutenues avec les différents intervenants du réseau, à savoir la population de la région du Saguenay - Lac St-Jean - Chibougamau - Chapais, les établissements du réseau régional, les groupements, organismes et associations et le ministère des Affaires sociales. Le travail de la Direction des communications et droits des usagers auprès de la population régionale s'est fait plus spécifiquement dans le cadre d'activités comme le traitement des plaintes, l'information, la production de documents de référence et les assemblées publiques annuelles et spécialisées.

L'encadrement fourni lors de la période d'élection au sein des conseils d'administration d'établissements, la formation et le perfectionnement des cadres, des bénévoles et des membres de conseils d'administration, l'assistance-conseil en matière de communications sont autant d'éléments qui font l'objet des rapports de notre Direction avec les établissements, les organismes et associations de la région.

La production du rapport annuel, les consultations auprès des groupes socio-économiques et les échanges d'information soutenues avec le ministère des Affaires sociales, loin d'être réservés à notre Direction, n'en demeure pas moins notre contribution au fonctionnement harmonieux de ce grand réseau régional.

Enfin, la Direction des communications et droits des usagers a, au cours de l'année 1981-1982, tenté de consolider son programme d'information interne auprès du personnel du Conseil régional, des membres du Conseil d'administration et de ses Comités ainsi qu'auprès de l'équipe de Direction. L'animation des séances d'information, la circulation de documents pertinents à leurs activités, l'implantation d'un système de gestion documentaire démontrent bien l'effort soutenu de notre Direction en ce sens.

ÉLECTIONS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS

Au printemps de l'année 1981 il y a eu élections au sein des conseils d'administration de trente-six (36) des trente-neuf (39) établissements (trois (3) établissements n'étant pas concernés) du réseau régional des Affaires sociales dans les collèges électoraux suivants:

- Groupes socio-économiques;
- Conseil des médecins et dentistes;
- Personnel clinique;
- Personnel non-clinique
- Université.

de même qu'en vertu de contrats de services professionnels au sens de l'article 124 de la Loi sur les services de santé et sociaux (chapitre S-5).

De cette façon cent quatre-vingt-quinze (195) postes ont été comblés au sein des conseils d'administration de notre région.

Un pourcentage de 92.7 % des postes à combler l'ont été selon le mode électoral prévu pour l'élection ou la nomination. Le Conseil régional a, de son côté, fait des nominations dans 7.3 % des sièges à combler.

Après consultation auprès des groupes socio-économiques de la région, le ministère des Affaires sociales a procédé à la nomination de soixante-douze (72) personnes qui siègent pour un mandat d'une durée de deux (2) ans au sein des conseils d'administration des établissements concernés par ces nominations.

Les conseils des médecins et dentistes, le personnel clinique et non clinique de même que l'université ont ainsi comblé quatre-vingt-cinq (85) des cent quatre-vingt-quinze (195) postes en élection.

Enfin les établissements qui avaient des contrats de services professionnels au sens de l'article 124 pouvaient lorsque la Loi le prévoit élire une (1) personne au sein du conseil d'administration de l'établissement, comblant ainsi trente-huit (38) postes réservés à cette fin.

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

COLLÈGES ÉLECTORAUX	POSTES COMBLÉS			TOTAL
	ÉLECTION	ACCLAMATION	NOMMÉ PAR LE CRSSS	
C.M.D.	1	11	—	12
Personnel clinique	11	23	2	36
Personnel non-clinique	11	25	—	36
Université	—	1	—	1
TOTAL	**23**	**60**	**2**	**85**
Groupes socio-économiques	—	—	72*	72

** Ces nominations sont faites par le ministre après consultation des groupes socio-économiques.*

CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PAR CES ÉLECTIONS	POSTES COMBLÉS			TOTAL
	ÉLECTION	ACCLAMATION	NOMMÉ PAR LE CRSSS	
C.H./C.L.S.C.	—	—	1	1
C.A./C.S.S.	—	21	2	23
C.A./C.H.	—	2	2	4
C.S.S./C.A.	2	—	—	2
C.S.S./C.H.	2	—	—	2
C.S.S./C.L.S.C.	—	2	—	2
C.L.S.C./C.A.	—	2	—	2
C.L.S.C./C.S.S.	—	2	—	2
TOTAL	**4**	**29**	**5**	**38**

La durée du mandat des postes ainsi comblés est de deux (2) ans.

FORMATION - PERFECTIONNEMENT DES MEMBRES DE CONSEILS D'ADMINISTRATION, DES CADRES DU RÉSEAU ET DES BÉNÉVOLES

La Direction des communications et droits des usagers s'est vue confier, en 1981, la responsabilité de prendre en charge les activités de formation pour les trois (3) clientèles mentionnées en titre. Une enveloppe de 50,000,00$ a en effet été décentralisée au CRSSS-02 pour permettre d'assumer le mandat ainsi confié à la région.

Cette prise en charge s'est traduite par l'offre faite aux membres de conseils d'administration, aux cadres et aux bénévoles de participer à des activités de formation pensées pour eux suite à l'expression de leurs besoins.

Pour exercer cette responsabilité le Conseil régional a procédé à la création du Comité de perfectionnement des cadres qui a commencé ses activités dès novembre 1981. Huit (8) rencontres ont eu lieu depuis sa création et sa composition fait appel à la participation de sept (7) personnes issues du réseau régional et du représentant du CRSSS-02. Un second comité, celui-ci associé à la formation des bénévoles a été récemment mis sur pied et sera en mesure d'opérer pour les activités de 1982-1983.

La politique cadre de formation du ministère des Affaires sociales a servi de toile de fond dans l'élaboration d'une politique de formation - perfectionnement à caractère régional et touchant dans un premier temps les cadres et les bénévoles.

Au plan de la participation, il faut souligner l'accueil reçu dans le réseau, la collaboration des établissements et le travail accompli par le comité des cadres.

La fréquentation des activités offertes aux cadres et aux bénévoles a dépassé largement nos attentes alors que le programme offert aux membres de conseils d'administration devra être modifié pour rencontrer, encore plus, les attentes de cette clientèle.

L'année qui se termine en était une de transition en matière de formation - perfectionnement et l'évaluation des besoins faites au cours de cette année pour chacune des clientèles nous permettra de concevoir des activités appropriées pour l'année 1982-1983.

Pour l'année 1981-1982 toutes les activités de formation - perfectionnement ont été offertes gratuitement à tous les participants sauf pour l'activité colloque qui devait s'autofinancer.

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

ACTIVITÉS DE FORMATION - PERFECTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 1981-1982

A- MEMBRES DE CONSEILS D'ADMINISTRATION

Un des premiers besoins identifiés portait sur l'intégration des membres à leur nouveau rôle.

Un programme élaboré par le Conseil régional en collaboration avec le Centre de perfectionnement des cadres de l'UQAC a été proposé à tous les membres de conseils d'administration des établissements. Ce programme comportait trois (3) parties d'une durée de six (6) heures chacune:

1- Lecture de documents préparés à l'intention des participants;
2- Visionnement de documents audio-visuels préparés à cet effet;
3- Travail en équipe pour échanger sur les lectures et documents proposés

CONTENU DU PROGRAMME

PARTIE 1:

LE RÉSEAU DES AFFAIRES SOCIALES
- la loi
- le conseil du trésor
- le MAS
- le CRSSS
- les établissements

LE MAS
- sa mission
- son organisation
- les services d'intervention

LE CRSSS
- son rôle
- son mandat
- son organisation
- ses commissions administratives
- règlements d'élection

PARTIE 2:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN ÉTABLISSEMENT
- rôle du conseil
- composition
- interrelations avec (MAS, CRSSS, directeur général)
- fonctionnement

PARTIE 3:

LE MEMBRE DU CONSEIL
- rôle du conseil
- rôle du président
- participation du membre

L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL
- sa préparation
- ordre du jour
- conduite de l'assemblée

Malgré les efforts engagés, cette démarche n'a pas donné les résultats escomptés principalement au niveau de la participation ou seulement cinquante-quatre (54) membres sur une possibilité de quatre cent cinquante (450) s'y sont inscrits.

COLLOQUE ANNUEL

Le colloque annuel a eu lieu les 30 et 31 octobre 1981 au Centre des Congrès de Jonquière. C'était là le 7ième colloque organisé par le CRSSS-02.

Les membres de conseils d'administration des établissements et du CRSSS-02 ont été invités à profiter de cette occasion pour échanger sur "La gestion en contexte de compressions budgétaires".

Ce thème d'actualité avait été choisi suite à une consultation faite auprès des établissements de notre région. La formule pédagogique utilisée privilégiait les tables rondes et cent quarante et une (141) personnes ont participé à cette activité où trente-huit (38) des trente-neuf (39) établissements de notre région était représentés.

Monsieur Jean-Claude Deschênes, sous-ministre prononçait l'allocution d'ouverture et dix (10) invités de marque nous ont honorés de leur présence et ont exposé leur point de vue sur le thème du colloque.

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

MANUEL D'ACCUEIL

Une nouvelle édition revisée en 1981 a été mise, gratuitement, à la disposition des membres de conseils d'administration.

Ce document traite de quatre (4) grands thèmes:

- Le conseil d'administration
- Les intervenants
- Le CRSSS, son organisation
- Le réseau régional d'établissements

Nous en avons élargi la distribution auprès des maisons d'enseignement, des conseils de médecins et dentistes et des organismes bénévoles qui en ont fait la demande.

B- CADRES DU RÉSEAU RÉGIONAL DES AFFAIRES SOCIALES

Les cadres de la région sont au nombre de cinq cent soixante-huit (568). De ce nombre 60% c'est-à-dire trois cent quarante-deux (342) cadres ont profité en 1981 des sessions de formation organisées pour eux. Au programme s'inscrivaient les thèmes suivants:

- Technique d'entrevue d'évaluation du rendement
- Groupe de tâche
- Le cadre et son rôle de gestionnaire
- Gestion par objectif

Les cours ont été organisés avec la collaboration du CEGEP de Jonquière et ont été dispensés à dix-huit (18) groupes entre le 15 février et le 30 novembre 1982.

C- LES BÉNÉVOLES

Le programme offert visait pour la première année d'exercice tous les bénévoles qui oeuvrent dans le prolongement des services à domicile.

Dans un premier temps ces organismes bénévoles ont été invités à soumettre des projets de formation, pour fins de subvention avec une partie de l'enveloppe qui leur était réservée.

La seconde partie du programme touchait l'approche du bénéficiaire. Les cours ont été offerts à cent quatorze (114) bénévoles répartis en six (6) groupes.

Enfin, deux (2) journées d'étude portant sur la gestion financière des organismes bénévoles ont été organisées à l'intention des directeurs, secrétaires trésoriers et présidents d'organismes.

C'est le service de l'éducation permanente du CEGEP de Chicoutimi qui a collaboré avec le CRSSS-02 à l'organisation de ces sessions de formation.

INFORMATION INTERNE ET EXTERNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dix (10) communiqués de presse ont été émis au cours de l'année 1981. Par le biais des médias d'information, le CRSSS-02 informe ainsi la population sur les divers événements et activités du réseau régional des Affaires sociales. Les sujets traités étaient variés et portaient essentiellement sur le transport ambulancier, les subventions aux organismes bénévoles, les nominations et élections au sein du Conseil d'administration du CRSSS-02, les compressions budgétaires, les prix d'excellence en Affaires sociales et enfin les services de réadaptation pour personnes handicapées visuelles.

CONFÉRENCE DE PRESSE

Nous avons tenu trois (3) conférences de presse qui avaient pour objet, la mention d'honneur accordée au Centre d'accueil Beaumanoir Inc. dans le cadre du Prix d'excellence Persillier - Lachapelle, l'inauguration du C.L.S.C. des Chutes et les compressions budgétaires.

SÉANCES D'INFORMATION SPÉCIALISÉES

Comme elles s'adressent à des publics spécifiques ces séances d'information dites "spécialisées" sont souvent requises par un organisme ou une association.

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

Les sujets traités réfèrent entre autres à la mission d'un CRSSS à son organisation et son fonctionnement, à la notion de réseau de services, au contexte de compressions budgétaires. Le Conseil régional en a tenu cinq (5) au cours de l'année 1981 et ce auprès de la clientèle des CEGEP, d'organismes socio-économiques et de la population en général.

SÉANCES PUBLIQUES D'INFORMATION ANNUELLES

Vingt-quatre (24) établissements de la région ont tenu au cours de l'année 1981 une séance publique d'information. Six (6) centres hospitaliers sur dix (10), quatorze (14) centres d'accueil sur une possibilité de vingt-trois (23), trois (3) C.L.S.C. sur cinq (5) et le Centre de services sociaux se sont en effet acquittés de cette responsabilité en tenant auprès de la population une séance publique d'information.

PRODUCTIONS DU CRSSS-02

Le "Centre", bulletin d'information du CRSSS-02 est paru à deux (2) reprises cette année.

La "Revue de presse" qui sert à regrouper tous les articles de journaux régionaux traitant de la santé et des services sociaux est éditée sur une base hebdomadaire et mensuelle et distribuée au personnel de la permanence, aux membres du Conseil d'administration du CRSSS-02 et aux établissements du réseau de la santé et de l'éducation qui y sont abonnés.

Un répertoire de ressources entièrement mis à jour à également été mis à la disposition du personnel de la permanence.

Enfin, la carte socio-sanitaire de la région a été mise à jour et distribuée à tous les intéressés.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Cette banque de plus de deux milles (2000) documents avait été totalement réorganisée et informatisée au cours de l'année précédente. Une politique d'accès à ce service a été adoptée par le Conseil d'administration du CRSSS-02 et portée à la connaissance du réseau régional et des utilisateurs ce qui a eu pour effet d'augmenter sensiblement les demandes de services.

GESTION DOCUMENTAIRE

Un nouveau système de gestion documentaire est en voie d'implantation au sein du CRSSS-02. La nouvelle codification touche près de dix milles (10,000) dossiers de gestion, de support, de référence et éphémères.

L'implantation de ce nouveau système de gestion requerra de sept (7) à huit (8) mois de travail pour compléter l'opération.

COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU

JURY DE SÉLECTION

La Direction des communications et droits des usagers a reçu le mandat de participer aux différents comités de sélection pour la nomination d'un directeur général d'établissement. Cette année trois (3) concours ont été tenus dans les établissements suivants:

- Hôtel-Dieu d'Alma
- C.L.S.C. des Grands Bois
- C.L.S.C. des Prés-Bleus

Notre Direction a de plus participé au cours de cette année à deux (2) jury d'avancement de classe de professionnels.

ACTIVITÉS DIVERSES

Nous nous sommes de plus associés à divers événements heureux soulignés par les établissements de notre région. Six (6) d'entre eux ont organisé des festivités pour un 10ième anniversaire, cinq (5) autres ont procédé à des inaugurations officielles. Le Conseil régional s'associe toujours étroitement aux établissements qui font l'objet de telles célébrations.

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

PRIX D'EXCELLENCE PERSILLIER - LACHAPELLE

Le ministère des Affaires sociales attribue annuellement un prix d'excellence en Affaires sociales. Ce prix vise à souligner l'apport remarquable d'un établissement à l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires de soins prolongés.

Un jury de sélection a été formé par le Conseil régional et a reçu sept (7) candidatures provenant des établissements de la région.

Le Centre d'accueil Beaumanoir de Chicoutimi Inc. s'est d'ailleurs mérité une mention d'honneur dans le cadre de ce concours et ce sur le plan provincial.

DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO:
Monsieur Jean-Marie Girard, directeur-général du Centre d'accueil Beaumanoir de Chicoutimi, monsieur Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales du Québec et monsieur Patrice Tardif, président de la Fédération de l'Age d'or du Québec. Le Centre d'accueil Beaumanoir s'est mérité une mention d'honneur lors de la remise du prix Persillier-Lachapelle le 4 décembre dernier.

DOSSIER "CONDITIONS DE VIE DES FEMMES"

Le mandat confié au Conseil régional en décembre 1980 faisait référence à des domaines très variés tels:

- LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS
- LA PLANIFICATION DES NAISSANCES
- L'HUMANISATION EN PÉRINATALITÉ
- LA SANTÉ MENTALE
- LE PROGRAMME D'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'EMPLOI
- LES PERSONNES ÂGÉES
- LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

À titre de répondante à la condition féminine la Directrice des communications et droits des usagers participait en mai 1981 à une première rencontre des répondantes des CRSSS dans ce dossier. Ce premier contact visait principalement à établir un mode de fonctionnement dans ce dossier et à définir des priorités d'action. La violence, l'humanisation des soins en périnatalité et la santé mentale ont fait l'unanimité comme priorité pour l'année 1981: les ambiguités reliées au mandat confié au CRSSS et portant principalement sur les difficultés de coordination des divers intervenants dans ce dossier à savoir: MAS, associations, établissements et CRSSS ont amené le Conseil d'administration de notre organisme à demander au ministère de préciser un peu plus le mode de fonctionnement attendu dans ce dossier.

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

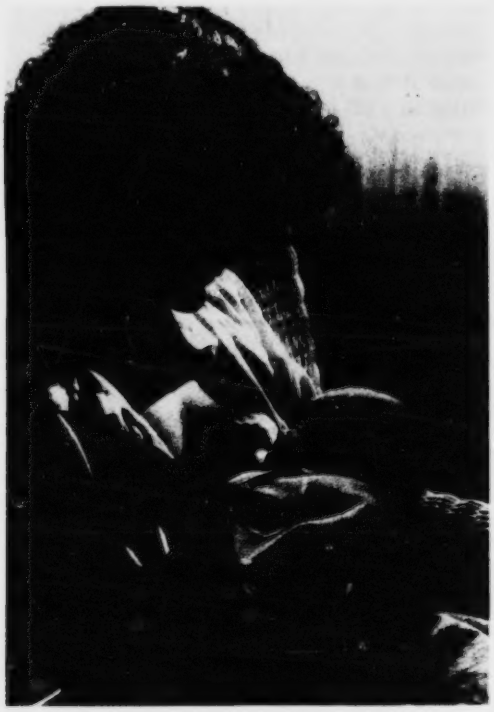

Entre temps notre Conseil régional s'est quand même impliqué dans la préparation ou l'assistance aux colloques sur l'humanisation des soins et la violence faite aux femmes. Notre organisme a entre autres donné sa contribution dans l'octroi de subventions par le ministère de la Justice pour des projets visant à enrayer la violence. Nous avons de plus élaboré un répertoire des ressources régionales en matière de condition de vie des femmes. Enfin le Centre de documentation s'est doté d'une section traitant de ce sujet et des index documentaires ont été mis à la disposition de ceux qui en font la demande.

DROITS DES USAGERS

Dans l'ensemble, le nombre de plaintes a diminué par rapport à l'année précédente. Cette baisse peut s'expliquer en partie par la mise en vigueur d'une méthode plus rigoureuse de traitement des plaintes, méthode qui incite davantage les bénéficiaires à porter plainte par écrit. Cette approche fait en sorte qu'un bon nombre de plaintes téléphoniques sont traitées comme des demandes d'information.

Au sujet de la nature des plaintes, celles concernant l'accessibilité des services sont au premier rang. Ces plaintes portent principalement sur les soins à domicile et les demandes de placement en centre d'accueil. Dans le cas des soins à domicile, c'est une réduction des fournitures de matériel qui est à l'origine des plaintes alors que pour les demandes de placement en centre d'accueil, les délais sont jugés trop long avant admission.

LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES DROITS DES USAGERS

PLAINTES DÉPOSÉES AU CRSSS-02 ANNÉE 1981-1982

NATURE DES PLAINTES

Qualité des services	13 plaintes	(27%)	
Accessibilité aux services	17 plaintes	(35%)	*
Facturation	12 plaintes	(24%)	
Relations personnel - bénéficiaire	2 plaintes	(4%)	
Salubrité et hygiène	3 plaintes	(6%)	
Administration	1 plainte	(2%)	
Décision professionnelle	1 plainte	(2%)	
Ressources matérielles	0 plainte	(0%)	
TOTAL	49 plaintes	(100%)	

Certaines plaintes portent sur plusieurs sujets à la fois

PLAINTES DÉPOSÉES AU CRSSS PAR CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT RÉGION 02

Centre hospitalier	24 plaintes	(50%)	*
Centre d'accueil d'hébergement	6 plaintes	(13%)	
Centre d'accueil de réadaptation	1 plainte	(2%)	
C.L.S.C.	2 plaintes	(4%)	
C.S.S.	12 plaintes	(25%)	
Centre d'accueil privé	2 plaintes	(4%)	
TOTAL	48 plaintes	(100%)	**

* *Ce nombre comprend une plainte collective. On a regroupé en un seul dossier trente-deux plaintes portant sur le même sujet.*

** *Le nombre réel de plaintes traitées est de quarante-sept (47). Le total de quarante-huit (48) va au-delà de ce nombre réel parce que certaines plaintes impliquent plus d'un établissement.*

LA RÉGION ET SON RÉSEAU DE SERVICES

LA RÉGION SAGUENAY - LAC ST-JEAN ET SON RÉSEAU DE SERVICES SOCIO-SANITAIRES

DESCRIPTION DE NOTRE RÉGION

La région Saguenay - Lac St-Jean - Chibougamau-Chapais se compare difficilement aux autres régions du Québec. Sa forêt dense et ses reliefs l'isolent de la Vallée du St-Laurent. L'activité de cette région s'organise autour de la rivière Saguenay, ce bras de mer presqu'aussi large qu'un fleuve et du majestueux Lac St-Jean.

La région est bornée à l'est par la région de Manicouagan, au sud par celle de Charlevoix, de Portneuf et de la Mauricie, à l'ouest elle touche l'Abitibi et au nord elle se confond dans le Nouveau-Québec.

La région administrative - 02 se divise en trois pôles d'importance, soit le Saguenay, le Lac St-Jean et Chibougamau-Chapais regroupant ainsi près de 57 municipalités réparties sur une superficie de 106,000 km carrés, soit 2.8% de la superficie totale du Québec.

Sa population atteint en 1982 près de 297,000 habitants, ce qui représente 4.7% de la population du Québec.

L'économie régionale est principalement soutenue par des usines de pâtes et papier, d'aluminium, de transformation d'énergie hydro-électrique et d'exploitation des ressources minières.

CARTE THÉMATIQUE DE LA RÉGION SOCIO-SANITAIRE SAGUENAY - LAC ST-JEAN

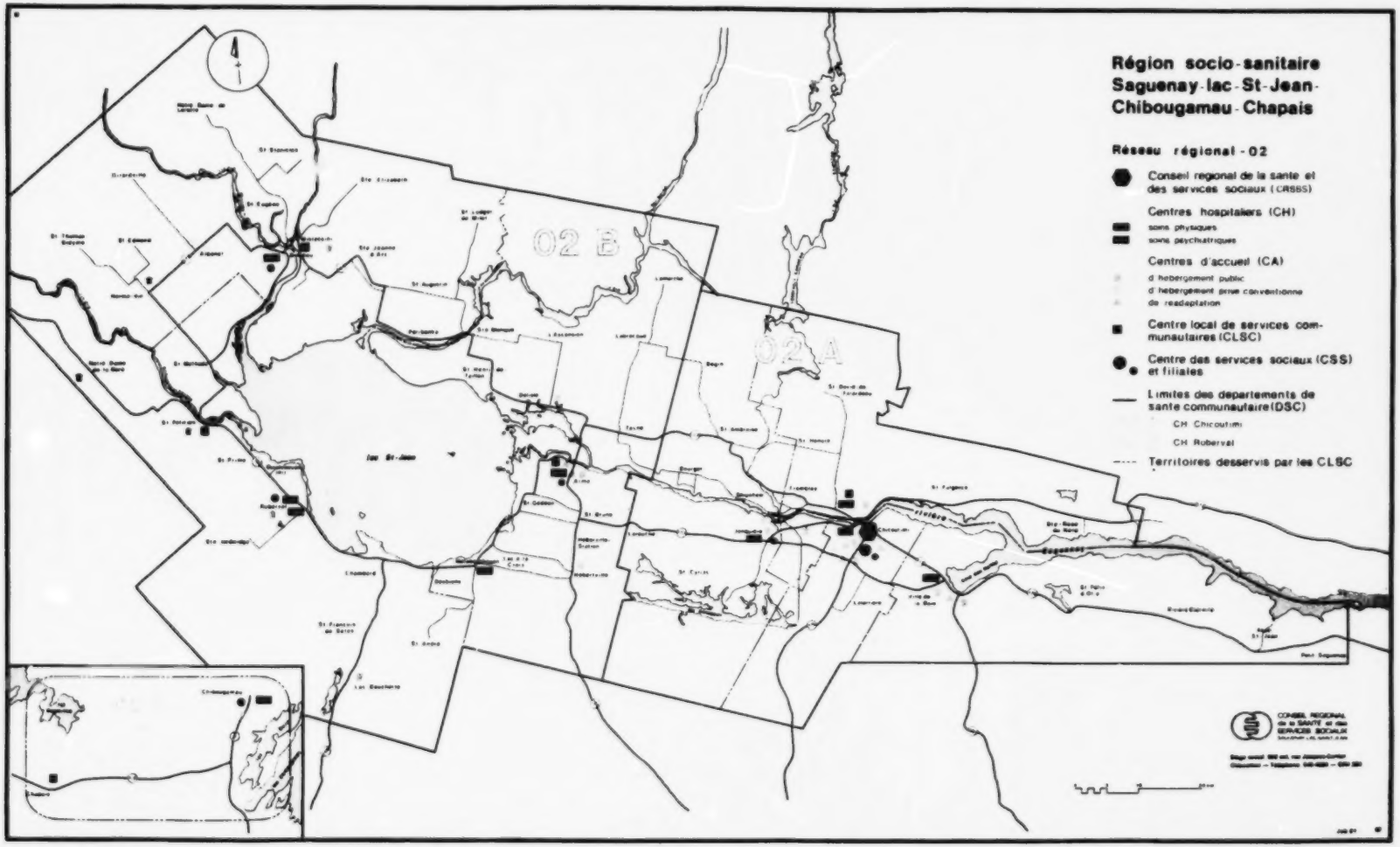

LA RÉGION ET SON RÉSEAU

DE SERVICES

LA RÉGION ET SON RÉSEAU DE SERVICES

POPULATION SELON LE SEXE PAR DISTRICT DE C.L.S.C.

DISTRICT	POPULATION		TOTAL
	MASCULIN	FÉMININ	
Chapais - Chibougamau (2.1)	7,145	6.545	13.690
St-Félicien - Roberval (2.2)	15,065	14.870	29.935
Dolbeau (2.3)	14,145	13.500	27.645
Alma (2.4)	24,945	24.010	48.955
Jonquière (2.5)	24,555	24.400	48.955
Arvida (2.6)	10.295	9.970	20.265
Saguenay - Nord (2.7)	13,150	12.705	25.855
Chicoutimi (2.8)	21,270	22.060	43.330
La Baie (2.9)	12,675	12.095	24,770
TOTAL RÉGION 02	**143.245**	**140.155**	**283.400**

POPULATION SELON LE SEXE PAR DISTRICT DE D.S.C.

D.S.C.	POPULATION		TOTAL
	MASCULIN	FÉMININ	
D.S.C. de Chicoutimi*	81.945	81.230	163.175
D.S.C. de Roberval**	61.300	58.925	120.225
TOTAL	**143.245**	**140.155**	**283.400**

* *Le D.S.C. de Chicoutimi comprend les districts suivants*

- *Jonquière*
- *Arvida*
- *Saguenay - Nord*
- *Chicoutimi*
- *La Baie*

** *Le D.S.C. de Roberval comprend les districts suivants:*

- *Chapais - Chibougamau*
- *St-Félicien - Roberval*
- *Dolbeau*
- *Alma*

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DE LA RÉGION - 02 EN 1981-82

CATÉGORIE	CLASSIFICATION	PRIVÉS	PUBLICS	TOTAL
Centres Hospitaliers	Soins de courte durée	0	9	9
	Soins prolongés	0	1	1
Centres d'Accueil	Hébergement	2	16	18
	Réadaptation	0	7	7
C.L.S.C.		0	5	5
C.S.S.		0	1	1
TOTAL		**2**	**39**	**41**

LA RÉGION ET SON RÉSEAU DE SERVICES

CENTRES HOSPITALIERS
Capacité

ÉTABLISSEMENT	SOINS DE COURTE DURÉE	SOINS PROLONGÉS POUR MALADES À LONG TERME	CENTRE D'ACCUEIL	PAVILLON D'HÉBERGEMENT
	Places	Places	Places	Places
Centre hospitalier de Dolbeau	82	19		
Hôpital de Chibougamau Ltée	57	14		
Centre hospitalier Jonquière	201	60		
Hotel-Dieu d'Alma	195	30		
Hotel-Dieu de Roberval	212	190	24	
Hôpital de Chicoutimi	500	60	20	
Centre Psychiatrique de Roberval	550	12	313	103
Institut Roland-Saucier	94	10		19
Hôpital de la Baie des Ha! Ha!	43	59		
Centre hospitalier Métabetchouan	180		20	
TOTAL	**1840**	**454**	**377**	**122**

CENTRES D'ACCUEIL D'HÉBERGEMENT
Capacité

ÉTABLISSEMENT	CENTRE D'HÉBERGEMENT	PAVILLON D'HÉBERGEMENT	CENTRE DE JOUR
	Places	Places	
Foyer de Bagotville Inc.	47		
Foyer Delage Inc. et Mgr Victor	103		(projet)
Foyer des Années d'Or Inc.	68		
Foyer St-Joseph de la Baie	53		
Beaumanoir de Chicoutimi Inc.	93		X
Résidence Ste-Marie	68		X
Foyer Normandie d'Alma Inc.	57		X
Foyer Notre-Dame d'Hébertville	39		
Domaine du Bel Âge	35		
Foyer de la Paix Inc.	46		
Foyer Rivière-au-Doré	21		
Foyer du Lac Bouchette Inc.	38	20	
Foyer St-Cyrille de Normandin	24	18	
Domaine du Bon Temps Inc.	65		
L'Oasis de Mistassini	34	30	
Centre d'accueil Georges Hébert	75		(projet)
TOTAL	**866**	**68**	

CENTRES D'ACCUEIL DE RÉADAPTATION
Capacité

ÉTABLISSEMENT	INTERNAT	FOYERS DE GROUPE	SERVICES D'APPRENTISSAGE AUX HABITUDES DE TRAVAIL	AUTRES SERVICES EXTERNES	
				Centre de jour	Support à la famille, à l'école, réinsertion sociale
	Places	Places	Places		
Villa des Lys	128	17	35	X	X
Institut La Chesnaie	24	30			X
Centres familiaux				X	X
Centre familial	16*				
Pouponnière	17*				
Centre d'entraînement à la Vie	120	9	48**	X	X
Institut St-Georges	83			X	X
Centrart			80		
Cedap			70		
TOTAL	**388**	**56**	**233**		

** Les deux (2) pavillons des Centres familiaux sont maintenant fusionnés. La capacité interne est de vingt-et-une (21) places.*

***L'établissement a demandé une modification au permis pour huit (8) places additionnelles.*

LA RÉGION ET SON RÉSEAU DE SERVICES

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ET LEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉGION 02 au 31 mars 1982

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	DIRECTEUR GÉNÉRAL
CENTRES D'ACCUEIL	
A - D'HÉBERGEMENT	
Foyer de Bagotville	M. Jean-Eudes Tremblay
Foyer Delage Inc.	M. Benoît Duplessis
Foyer des Années d'Or de Kénogami Inc.	M. Conrad Piché
Foyer St-Joseph de la Baie Inc.	M. Réal Fortin
Beaumanoir de Chicoutimi Inc.	M. Jean-Marie Girard
Résidence Ste-Marie Inc.	M. Gérard R. Bean
Foyer Normandie d'Alma Inc.	Mme Céline A. Girard
Foyer Notre-Dame d'Hébertville	M. Jean-Roch Larouche
Le Domaine du Bel Âge St-Coeur-de-Marie Inc.	M. Jean-Yves Fleury
Foyer de la Paix Inc.	M. Claude Théberge
Foyer Rivière-au-Doré Inc.	M. Gaétan Dallaire
Foyer du Lac Bouchette Inc.	M. Paul Gaudreault
Foyer St-Cyrille de Normandin Inc.	M. Ange-Aimé Thibeault
Le Domaine du Bon Temps	M. Gérard Tremblay
L'Oasis de Mistassini	M. Jacques Turcotte
Centre d'accueil Georges Hébert	M. Robert Pilon
B - RÉADAPTATION	
La Villa des Lys Inc.	M. Clément Ouellet
Institut La Chesnaie	M. Clément Cauchon
Centres Familiaux du Saguenay - Lac St-Jean	M. Jacques Tremblay
Centre d'Entraînement à la Vie de Chicoutimi Inc.	M. Denis Gaudreault
Institut St-Georges	M. Lucien Beaumont
Centrart	M. Adrien Gagnon
Cedap	M. Martin Belley
CENTRES HOSPITALIERS	
Centre Hospitalier de Dolbeau	M. P.A. de Bellefeuille
Hôpital de Chibougamau Ltée	M. Régent Malépart
Centre Hospitalier Jonquière	M. Bertrand Girard
Hôtel-Dieu d'Alma	M. Marcel Perron
Hôtel-Dieu de Roberval	M. P.A. Garon
Hôpital de Chicoutimi	M. Maurice Cardinal
Centre Psychiatrique de Roberval	M. P.A. Lambert
Institut Roland-Saucier	M. Paul Gaudreault
Hôpital de la Baie des Ha! Ha!	M. Marcel Harvey
Centre Hospitalier de Métabetchouan	M. Alain Gaudreault
CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES	
C.L.S.C. des Prés-Bleus	M. Michel Bernard
C.L.S.C. Saguenay - Nord	M. Henri Bradet
C.L.S.C. des Grands-Bois	M. René Ricard (par intérim)
C.L.S.C. des Chutes	M. Rodrigue Gagnon
C.L.S.C. Le Norois	M. Jacques Lévesque
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX	
Centre de services sociaux Saguenay - Lac St-Jean - Chibougamau	M. Louis-Philippe Thibault

L'ordre alphabétique touche les catégories d'établissements.

LISTE DES PUBLICATIONS DU CRSSS-02

LISTE DES PUBLICATIONS DU CRSSS-02

À LA LISTE DES PUBLICATIONS DU CRSSS-02 POUR L'ANNÉE 1980-1981, LE CRSSS AJOUTE LES DOCUMENTS SUIVANTS POUR L'ANNÉE 1981-1982

21. Immobilisations et équipements des centres hospitaliers de la région 02, mars 1981.
22. Municipalités déficitaires en dentistes au Saguenay - Lac St-Jean, mars 1981.
23. Population par municipalités, par groupe d'âge et par sexe, Recensement du Canada, 1976, mars 1981.
24. Plan de développement de la médecine nucléaire au Saguenay - Lac St-Jean, avril 1981.
25. Rapport sur l'implantation des nouveaux C.L.S.C. au Saguenay - Lac St-Jean, avril 1981.
26. Mise à jour de la liste des effectifs médicaux spécialisés, région 02, mai 1981.
27. Rapport annuel du CRSSS-02 1980-1981, juin 1981.
28. Manuel d'accueil pour les membres des conseils d'administration (2ième édition) juin 1981.
29. Situation des médecins spécialistes et omnipraticiens au Saguenay - Lac St-Jean, juin 1981.
30. Demandes de ressources humaines, matérielles et financières pour 1982-1983, juin 1981.
31. Rapport du colloque annuel du CRSSS-02 1981, novembre 1981.
32. Commentaires du CRSSS Saguenay - Lac St-Jean sur la régionalisation des services de réadaptation aux personnes présentant une déficience visuelle, novembre 1981.
33. Rapport des séances publiques d'information des établissements publics de la région 02, 1979 et 1980, novembre 1981.
34. Commentaires du CRSSS-02 sur la "Politique de santé dentaire au Québec", décembre 1981.
35. Répertoire des ressources socio-sanitaires du Saguenay - Lac St-Jean, mars 1982.

LES ÉTATS FINANCIERS

LES ÉTATS FINANCIERS

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION DU CONSEIL RÉGIONAL 55

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 55

FONDS D'EXPLOITATION:

État des revenus et dépenses 56
Dépenses par centre d'activités et par catégorie de dépenses (information sectorielle) 56
État des revenus et dépenses (information sectorielle) 57
Système régional d'achats en groupe (information sectorielle) 57
Fonds de formation - information sectorielle 58
Fonds de formation - analyse des revenus et dépenses par élément de programme 58
Analyse du solde du fonds 59
Bilan 60

FONDS D'IMMOBILISATIONS:

Analyse du solde du fonds 60
Bilan 61

FONDS POUR IMMOBILISATIONS DE 250,000$ ET MOINS ET ÉQUIPEMENTS DES C.L.S.C., C.A. ET DU C.S.S.:

Bilan 61
Analyse des autorisations, paiements et engagements - projets de 250,000$ et moins 61
Analyse des autorisations, paiements et engagements - Mobilier et équipements 63

FONDS POUR IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS DES C.H. - PROJETS INFÉRIEURS À 1,000,000$:

Bilan 64
Analyse des contributions des établissements 64
Analyse des subventions par établissement 65

FONDS DE SUBVENTIONS DES SERVICES AMBULANCIERS

Bilan 65
Analyse des subventions aux ambulanciers: 66

FONDS DU PROGRAMME OPÉRATION SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE:

Bilan 66
Analyse des subventions, paiements et engagements 67

FONDS DU PROGRAMME DE SERVICES À DOMICILE:

Bilan 68
Analyse des subventions aux établissements 69

FONDS POUR LOCATION D'ESPACES:

Bilan 69
Analyse des autorisations, paiements et engagements 70

FONDS DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES BÉNÉVOLES:

Bilan 71
Analyse des subventions 71

FONDS DU PROGRAMME DES SERVICES DENTAIRES:

Bilan 72
Analyse des autorisations, paiements et engagements 72

FONDS DU PROGRAMME DES SERVICES DE RÉADAPTATION:

Bilan 73
Analyse des versements 73

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 74

LES ÉTATS FINANCIERS

DÉCLARATION DU CONSEIL RÉGIONAL

Par les présentes, nous déclarons que, à notre connaissance, le rapport ci-joint, réflète fidèlement la situation financière et le résultat des activités pour l'exercice financier

terminé le 31 mars 19 82

20 mai 1982
Date

Directeur général

Ce rapport a été soumis et approuvé par le conseil d'administration, ou le sera, à sa réunion du 20 mai 19 82

Pour le conseil d'administration

20 mai 1982
Date

Administrateur

Administrateur

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du Conseil d'administration du CRSSS Saguenay - Lac St-Jean

Nous avons examiné les bilans du fonds d'exploitation, du fonds des achats en groupe, du fonds des immobilisations, du fonds d'immobilisations pour les projets de 250,000$ et moins, du fonds d'immobilisations pour les projets de 1,000,000$ et moins, du fonds de subventions des services ambulanciers, du fonds du programme "Opération Solidarité Économique", du fonds du programme des services à domicile, du fonds pour location d'espaces, du fonds de subventions aux organismes bénévoles, du fonds des programmes des services dentaires et du fonds du programme des services de réadaptation relevant tous du CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN, ainsi que les états des revenus et dépenses et autres analyses, le tout tel que présenté sur la formule AS-475 du Ministère des Affaires sociales portant sur l'exercice de 12 mois terminé le 31 mars 1982. Nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, les états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement la situation financière des divers fonds du CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN au 31 mars 1982, ainsi que les résultats de leurs opérations pour l'exercice de 12 mois terminé à cette même date, conformément aux méthodes et pratiques comptables recommandées par le Ministère des Affaires sociales.

Endroit Chicoutimi

Le 17 mai 1982
Date

Dallaire Tremblay Lapointe Boivin
Dallaire Turcotte et Associés, C.A.
Signature du vérificateur

LES ÉTATS FINANCIERS

OPÉRATIONS COURANTES

INFORMATION SECTORIELLE
REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 MARS 1982

REVENUS	1981-82	1980-81
	$	$
Subventions du M.A.S.	761,541	720,182
Intérêts	35,129	4,960
Autres revenus (fournir les détails p.21)	10,757	9,228
TOTAL DES REVENUS	**807,427**	**734,370**
DÉPENSES		
Salaires	589,063	510,136
Avantages sociaux	36,531	21,454
Allocations	35,523	38,395
Services (inclut le mobilier-équipement)	37,920	41,281
Communications	54,296	50,009
Loyer	41,440	44,747
Fournitures et matériel	16,420	22,733
TOTAL DES DÉPENSES	**811,193**	**728,755**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(3,766)**	**5,615**

SYSTÈME RÉGIONAL D'ACHAT DE GROUPE

INFORMATION SECTORIELLE
REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 MARS 1982

REVENUS	1981-82	1980-81
	$	$
Contributions des établissements	102,320	80,885
Intérêts sur les dépôts de garantie	6,731	5,047
Autres: contribution de l'UQAC et du CEGEP	150	
Autres revenus (fournir les détails p.21)		15,065
TOTAL DES REVENUS	**109,201**	**100,997**
DÉPENSES		
Salaires	74,899	62,188
Avantages sociaux	4,319	2,587
Allocations	10,560	10,706
Services	3,919	5,441
Communications	1,619	3,517
Loyer	4,466	952
Fournitures et matériel	9,824	5,033
TOTAL DES DÉPENSES	**109,606**	**90,424**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(405)**	**10,573**

LES ÉTATS FINANCIERS

FONDS DE FORMATION

INFORMATION SECTORIELLE
REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXCERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

REVENUS	1981-82	1980-81
	$	$
Subventions du M.A.S.	50.000	3.000
Cotisation pour colloque régional	9.375	9.975
Vente du manuel d'accueil	1.987	
Autres revenus (fournir les détails p.21)		120
TOTAL DES REVENUS	**61.362**	**13.095**
DÉPENSES		
Salaires	459	309
Avantages sociaux		
Allocations	1.980	196
Services (inclut le mobilier-équipement)	42.779	5.594
Communications	422	146
Loyer		
Fournitures et matériel	9.459	7.686
TOTAL DES DÉPENSES	**55.099**	**13.931**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**6.263**	**(836)**

FONDS DE FORMATIONS
Renseignements additionnels

ANALYSE DES REVENUS ET DES DÉPENSES PAR ÉLÉMENT DE PROGRAMME
du 1er avril 1981 au 31 mars 1982

REVENUS	Colloque régional	Perfectionnement des cadres	Perfectionnement des bénévoles	Perfectionnement des membres de conseils d'administration	TOTAL
	$	$	$	$	$
Subvention du MAS		21.285.00	12.832.50	15.882.50	50.000.00
Cotisation pour colloque régional	9.375.00				9.375.00
Vente du manuel d'accueil				1.987.30	1987.30
TOTAL	**9.375.00**	**21.285.00**	**12.832.50**	**17.869.80**	**61.362.30**
DÉPENSES					
Salaires	430.35		29.01		459.36
Avantages sociaux					
Allocations	890.03	426.74	315.60	347.99	1.980.36
Services	6.000.70	19,171.80	8.660.80	8.945.90	42.779.20
communications	89.36	23.98	15.90	292.52	421.76
Loyer					
Fournitures et matériel	2.987.57	59.65	7.84	6.403.38	9.458.44
TOTAL	**10.398.01**	**19.682.17**	**9.029.15**	**15.989.79**	**55.099.12**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(1.023.01)**	**1.602.83**	**3.803.35**	**1.880.01**	**6.263.18**

LES ÉTATS FINANCIERS

FONDS D'EXPLOITATION
ANALYSE DU SOLDE DU FONDS
au 31 mars 1982

OPÉRATIONS COURANTES	1981-82	1980-81
	$	$
Solde au début de l'exercice	69,305	80,856
Ajouter:		
- Excédent des revenus sur les dépenses		5,615
- Radiation de la location 80-81 au crag	(953)	
SOUS-TOTAL	**68,352**	**86,471**
Diminuer:		
- Excédent des dépenses sur les revenus	3,766	
- Achats d'immobilisations à même le surplus		17,166
SOUS-TOTAL	**3,766**	**17,166**
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**64,586**	**69,305**
ACHATS DE GROUPE		
Solde au début de l'exercice	34,664	39,156
Ajouter:		
- Excédent des revenus sur les dépenses	(405)	10,573
- Radiation de la location 80-81 au crag	953	
SOUS-TOTAL	**35,212**	**49,729**
Diminuer:		
- Achats d'immobilisations à même le surplus	14,288	
- Appropriation de surplus		15,065
SOUS-TOTAL	**14,288**	**15,065**
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**20,924**	**34,664**

FONDS D'EXPLOITATION
ANALYSE DU SOLDE DU FONDS
au 31 mars 1982

IMPLANTATION DE C.L.S.C.	1981-82	1980-81
	$	$
Solde au début de l'exercice	NIL	
Ajouter:		
- Excédent des revenus sur les dépenses		
SOUS-TOTAL		
Diminuer:		
- Excédent des dépenses sur les revenus		
SOUS-TOTAL	**NIL**	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		
FONDS DE FORMATION		
Solde au début de l'exercice	242	1,078
Ajouter:		
- Excédent des revenus sur les dépenses	6,263	
SOUS-TOTAL	**6,505**	**1,078**
Diminuer:		
- Excédent des dépenses sur les revenus		836
SOUS-TOTAL	-	**836**
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**6,505**	**242**

LES ÉTATS FINANCIERS

FONDS D'EXPLOITATION

BILAN
au 31 mars 1982

ACTIF	1981-82	1980-81
	$	$
À court terme:		
- Encaisse	110.664	
- Dépôts à terme	15.000	101.000
- Comptes à recevoir	27.434	3.000
- Subventions à recevoir		51.470
- Frais payés d'avance	17.353	
- Avance au fonds: de location d'espaces	1.059	
TOTAL	**171.510**	**155.470**
PASSIF		
À court terme:		
- Découvert de banque		6.436
- Emprunt de banque revenu reçu d'avance	213	3.791
- Comptes et frais courus à payer	67.085	37.767
- Avance de fonds	7.933	
- Revenus différés	4.264	3.265
SOUS-TOTAL	**79.495**	**51.259**
Solde du fonds:		
- Opérations courantes	64.586	69.305
- Achats de groupe	20.924	34.664
- Implantation de C.L.S.C.		
- Fonds de formation	6.505	242
SOUS-TOTAL	**92.015**	**104.211**
TOTAL	**171.510**	**155.470**

FONDS DES IMMOBILISATIONS

ANALYSE DU SOLDE DU FONDS
au 31 mars 1982

	1981-82	1980-81
	$	$
Solde au début de l'exercice	110.737	67.660
Ajouter: Immobilisations financées par:		
- Subventions du M.A.S.		5.970
- Revenus courants - fonds d'exploitation	8.571	19.941
		17.166
SOUS-TOTAL	**119.308**	**110.737**
Déduire:		
SOUS-TOTAL		
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**119.308**	**110.737**

LES ÉTATS FINANCIERS

FONDS DES IMMOBILISATIONS

BILAN au 31 mars 1982

ACTIF	1981-82	1980-81
À court terme:	$	$
- Encaisse		
- Subventions à recevoir		
SOUS-TOTAL		
Immobilisations - au coût		
- Mobilier et équipement	119,308	110,737
- Améliorations locatives		
SOUS-TOTAL	**119,308**	**110,737**
TOTAL	**119,308**	**110,737**
PASSIF		
À long terme:		
- Découvert de banque		
- Emprunt de banque		
- Comptes à payer		
SOUS-TOTAL		
SOLDE DU FONDS	**119,308**	**110,737**
TOTAL	**119,308**	**110,737**

FONDS POUR IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS DES C.L.S.C., DES C.A. ET DES C.S.S.

PROJETS DE 250 000$ ET MOINS BILAN au 31 mars 1982

ACTIF			1981-82	1980-81
À court terme:			$	$
- Encaisse			127,731	56,603
- Dépôts à terme				100,000
- Comptes à recevoir				
- Subventions à recevoir				321,109
- Dû par le fonds d'exploitation			1,921	
TOTAL			**129,652**	**477,712**
PASSIF				
À court terme:				
- Comptes et frais courus à payer				
- Projets autorisés à payer	Année courante	- 250,000$ et moins	24,160	348,134
		- Mobilier	25,035	78,285
	Années antérieures	- 250,000$ et moins	23,473	13,000
		- Mobilier	5,000	
SOUS-TOTAL			**77,668**	**439,419**
SOLDE DU FONDS				
- Solde au début de l'exercice			38,293	2,561
Augmentations:				
- Subventions du M.A.S.	a) projets de 250 000$ et moins		212,202	709,959
	b) mobilier-équipement		93,454	376,100
- Intérêts			32,208	7,312
- Autres (fournir les détails p.21) Transfert du solde du fonds programme OSE			279	
SOUS-TOTAL			**376,436**	**1,095,932**
Diminutions:				
- Projets autorisés	a) projets de 250 000$ et moins		255,462	721,356
	b) mobilier-équipement		68,990	336,283
- Autres				
SOUS-TOTAL			**324,452**	**1,057,639**
- Solde à la fin de l'exercice			51,984	38,293
TOTAL			**129,852**	**477,712**

FONDS POUR IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS DES C.L.S.C., DES C.A. ET DES C.S.S.

ANALYSE DES AUTORISATIONS, PAIEMENTS ET ENGAGEMENTS
PROJETS DE 250,000$ ET MOINS
du 1er avril 1981 au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	Engagements 31-03-81	Paiements	Variations	Engagements 31-03-82	Autorisations 1981-82 Nombre	Autorisations 1981-82 Montant	Paiements	Variations	Engagements 31-03-82 Nombre	Engagements 31-03-82 Montant
	$	$	$	$		$	$	$		$
Centres d'accueil-réadaptation:										
Centres familiaux					1	600.00	591.69	(8.31)		
C.E.V.	1,000.00	152.95	(847.05)		5	13,188.60	15,260.96	2,072.36		
Institut St-Georges		11,841.39	11,841.39		5	49,966.00	34,090.38	(350.33)	1	15,525.29
Institut La Chesnaie					2	10,960.00	5,905.16	(94.84)	1	4,960.00
Villa des Lys	29,000.00	33,677.33	4,677.33		2	11,900.00	17,371.32	5,471.32		
Centrart					2	5,480.00	5,130.00	(350.00)		
CEDAP										
	30,000.00	**45,671.67**	**15,671.67**		**17**	**92,094.60**	**78,349.51**	**6,740.20**	**2**	**20,485.29**
Centres d'accueil-hébergement:										
Oasis de Mistassini										
Années d'or - Kénogami	33,192.90	9,719.97		23,472.93						
Résidence Ste-Marie	8,130.90	8,285.15	154.25		2	20,541.12	20,136.16	(404.96)		
Foyer Delage Inc.	2,310.10	2,495.12	185.02		2	46,000.00	64,449.67	18,449.67		
Beaumanoir de Chicoutimi					2	3,000.00	2,958.73	(41.27)		
Foyer St-Joseph de la Baie					1	4,250.00	4,107.60	(142.40)		
Foyer de Bagotville					1	850.00	831.30	(18.70)		
Domaine du Bon Temps	3,000.00	2,987.06	(12.94)		1	2,400.00	2,349.76	(50.24)		
Foyer Rivière-au-Doré										
Foyer de la Paix Inc.	6,556.00	11,702.23	5146.23		4	24,692.00	21,235.86	(456.14)	1	3,000.00
Domaine du Bel Âge										
Foyer Normandie d'Alma					1	1,700.00	1,635.22	(64.78)		
Centre Georges Hébert					1	755.00	778.90	23.90		
Foyer du Lac Bouchette	1,435.00	1,403.43	(31.57)							
	54,624.90	**36,592.96**	**5,440.99**	**23,472.93**	**15**	**104,188.12**	**118,483.20**	**17,295.08**	**1**	**3,000.00**
Centre de services sociaux et centres locaux de services communautaires:										
C.S.S.					2	3,742.00	3,698.12	(43.88)		
C.L.S.C. des Prés-Bleus										
C.L.S.C. des Grands Bois	276,508.68	286,167.29	9,658.61		1	675.00			1	675.00
C.L.S.C. Saguenay-Nord										
C.L.S.C. Le Norois										
C.L.S.C. des Chutes										
	276,508.68	**286,167.29**	**9,658.61**		**3**	**4,417.00**	**3,698.12**	**(43.88)**	**1**	**675.00**
TOTAUX	**361,133.58**	**368,431.92**	**30,771.27**	**23,472.93**	**35**	**200,699.72**	**200,530.83**	**23,991.40**	**4**	**24,160.29**

SOMMAIRE		
Autorisations brutes 1981-82		200,699.72
Variations - projets 31-03-81	30,771.27	
Variations - projets 1981-82	23,991.40	54,762.67
Autorisations nettes 1981-82		**255,462.39**

FONDS POUR IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS DES C.L.S.C., DES C.A. ET DES C.S.S.

ANALYSE DES SUBVENTIONS, PAIEMENTS ET ENGAGEMENTS MOBILIER-ÉQUIPEMENTS du 1er avril 1981 au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	Engagements 31-03-81	Paiements	Variations	Engagements	Autorisations 1981-82 Nombre	Autorisations 1981-82 Montant	Paiements	Variations	Engagements 31-03-82 Nombre	Engagements 31-03-82 Montant
	$	$	$	$		$	$	$		$
Centres d'accueil-réadaptation:										
Centres familiaux										
C.E.V.	5.000.00			5.000.00	2	2.157.63	2.142.42	(15.21)		
Institut St-Georges					1	17.304.95	17.304.95			
Institut La Chesnaie										
Villa des Lys Inc.										
Centrart					1	4.478.10	4.478.10			
CEDAP					1	2.028.27	2.028.27			
	5.000.00			**5.000.00**	**5**	**25.968.95**	**25.953.74**	**(15.21)**		
Centres d'accueil-hébergement:										
Oasis de Mistassini					1	650.00	632.48	(17.52)		
Résidence Ste-Marie					1	1.000.00	1.028.86	28.86		
Beaumanoir de Chicoutimi	20.000.00	20.000.00								
Foyer de Bagotville					1	625.00	611.25	(13.75)		
Foyer de la Paix					1	4.914.00	5.190.36	276.36		
Domaine du Bel Âge					2	4.579.00	4.505.31	(73.69)		
Foyer Normandie d'Alma					1	1.215.00	1.188.27	(26.73)		
Foyer du Lac Bouchette					2	3.599.90	3.599.90			
	20.000.00	**20.000.00**			**9**	**16.582.90**	**16.756.43**	**173.53**		
Centre de services sociaux et centres locaux de services communautaires:										
C.S.S.					1	1.000.00	1.244.35	244.35		
C.L.S.C. Saguenay-Nord	14.965.00		(14.965.00)		1	40.000.00	14.965.00		1	25.035.00
C.L.S.C. des Chutes	19.160.00	19.160.00								
C.L.S.C. Le Norois	19.160.00	19.160.00								
	53.285.00	**38.320.00**	**(14.965.00)**		**2**	**41.000.00**	**16.209.35**	**244.35**	**1**	**25.035.00**
TOTAUX	**78.285.00**	**58.320.00**	**(14.965.00)**	**5.000.00**	**16**	**83.551.85**	**58.919.52**	**402.67**	**1**	**25.035.00**

SOMMAIRE			
Autorisations brutes 1981-82		83.551.85	
Variations - projets 1980-81	(14.965.00)		
Variations - projets 1981-82	402.67	(14.562.33)	
Autorisations nettes 1981-82		**68.989.52**	

FONDS POUR IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS DES C.H.

PROJETS INFÉRIEURS À 1 000 000$
BILAN au 31 mars 1982

ACTIF	1981-82	1980-81
	$	$
À court terme:		
- Encaisse	126.736	(12.860)
- Dépôts à terme	200.000	
- Comptes à recevoir (C.H.)	140.551	86.032
- Subventions à recevoir du MAS	200.000	9.680
- Dû par le fonds d'exploitation	773	
TOTAL	**668.060**	**82.852**
PASSIF		
À court terme:		
- Comptes et frais courus à payer		
- Projets autorisés à payer Année courante Années antérieures	590.707	92.770
SOUS-TOTAL	**590.707**	**92.770**
Solde du fonds		
- Solde au début de l'exercice	(9.918)	(12.697)
Augmentations:		
- Subventions du M.A.S.	200.000	9.680
- Contributions des établissements	815.379	603.532
- Intérêts	17.078	35.214
- Autres (fournir les détails p.21)		
SOUS-TOTAL	**1.022.539**	**635.729**
Diminutions:		
- Projets autorisés (incluant péréquation)	945.186	645.647
- Autres (fournir les détails p.21)		
SOUS-TOTAL	**945.186**	**645.647**
- Solde à la fin de l'exercice	77.353	(9.918)
TOTAL	**668.060**	**82.852**

FONDS POUR IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS DES C.H.

PROJETS INFÉRIEURS À 1,000.00$
ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DES ÉTABLISSEMENTS
du 1er avril 1981 au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	À recevoir 31-03-81	Ajustement selon AS-477	Contributions 1981-82	Paiements	À recevoir 31-03-82
	$	$	$	$	$
Hôpital de Chicoutimi Inc.	12.870.10	44.130.59	262.700.00	299.360.25	20.340.44
Hôpital de la Baie des Ha! Ha!	2.828.93		20.300.00	21.279.16	1.849.77
Centre Hospitalier de Jonquière	23.885.75	9.358.25	132.160.00	119.574.00	45.830.00
Hôtel-Dieu de Roberval		19.643.71	125.940.00	127.943.71	17.640.00
Centre Hospitalier Dolbeau	3.189.60	(225.82)	33.260.00	35.345.18	878.60
Centre Psychiatrique de Roberval					
Hôtel-Dieu d'Alma	46.53	15.121.47	88.980.00	102.396.00	1.752.00
Hôpital de Chibougamau Ltée	10.514.52	1.145.00	16.160.00	25.559.52	2.260.00
Centre Hospitalier Métabetchouan	32.696.81	(3.294.80)	50.000.00	29.402.01	50.000.00
Institut Roland Saucier					
TOTAL	**86.032.24**	**85.878.40**	**729.500.00**	**760.859.83**	**140.550.81**

LES ÉTATS FINANCIERS

FONDS POUR IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS DES C.H.

PROJETS INFÉRIEURS À 1,000.000$ RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ANALYSE DES SUBVENTIONS PAR ÉTABLISSEMENT

du 1er avril 1981 au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	À payer 31-03-82	Paiements	Variations	Engagements	Autorisations 1981-82 Nombre	Autorisations 1981-82 Montant	Péréquation	Paiements	Variations	Engagements
	$	$	$			$	$	$	$	$
Hôpital de Chicoutimi					2	467,750.00				467,750.00
Hôpital de la Baie					2	37,310.00	10,479.00	43,379.31	(4,409.69)	
Centre Hospitalier Jonquière	60,000.00	60,000.00			3	46,157.00	43,757.00	77,231.12	2,717.12	15,400.00
Hôtel-Dieu de Roberval					1	52,500.00				52,500.00
Centre Hospitalier Dolbeau	7,770.00	6,216.05	(1,553.95)		3	76,689.00	8,733.00	90,423.66	5,001.66	
Centre Psychiatrique de Roberval		3,556.00	3,556.00		2	45,420.00	25,531.00	74,813.70	3,862.70	
Hôtel-Dieu d'Alma					1	35,000.00				35,000.00
Hôpital de Chibougamau Ltée	25,000.00	29,430.00	4,430.00		2	22,558.00	23,587.00	32,376.00		13,769.00
Centre hospitalier Métabetchouan					1	17,150.00		10,861.88		6,288.12
Institut Roland-Saucier							18,961.00	18,961.00		
TOTAL	**92,770.00**	**99,202.05**	**6,432.05**		**17**	**800,534.00**	**131,048.00**	**348,046.67**	**7,171.79**	**590,707.12**

Sommaire des projets autorisés	
Péréquation 1981-82	131,048.00
Autorisations 1981-82	800,534.00
Variations 1980-81	6,432.05
Variations 1981-82	7,171.79
TOTAL	**945,185.84**

FONDS DE SUBVENTIONS DES SERVICES AMBULANCIERS

BILAN au 31 mars 1982

ACTIF		1981-82	1980-81
À court terme:		$	$
- Encaisse		247,813	295,281
- Dépôts à terme			
- Comptes à recevoir		4,696	8,165
- Dû par le fonds d'exploitation		1,415	
TOTAL		**253,924**	**303,446**
PASSIF			
À court terme:			
- Comptes et frais courus à payer		12,597	2,000
- Subventions à payer		31,144	26,986
SOUS-TOTAL		**43,741**	**28,986**
Solde du fonds			
- Solde au début de l'exercice		274,460	125,016
Augmentations:			
- Subventions du M.A.S.	a) Subventions d'installation		
	b) Subventions pour manque à gagner	240,000	302,000
	c) Subventions pour formation du personnel		
- Intérêts		22,780	10,264
- Autres (fournir les détails p.21)			
SOUS-TOTAL		**537,240**	**437,280**
Diminutions:			
- Subventions aux entreprises ambulancières	a) Subventions d'installation		9,600
	b) Subventions pour manque à gagner	207,312	153,220
	c) Subventions pour formation du personnel	24,177	
- Autres		95,568	
SOUS-TOTAL		**327,057**	**162,820**
- Solde à la fin de l'exercice		210,183	274,460
TOTAL		**253,924**	**303,446**

FONDS DE SUBVENTIONS DES SERVICES AMBULANCIERS
Renseignements additionnels
ANALYSE DES SUBVENTIONS AUX AMBULANCIERS au 31 mars 1982

No de zone	Nom de la zone et de l'ambulancier		Nombre de véhicules	À payer 31-03-81 à recevoir	Rétro 1980-81	Subventions 1981-82	Paiements	À recevoir 31-03-82	À payer 31-03-82
				$	$	$	$	$	$
201	Dolbeau	Ambulance Mido Ltée	2	567.00	1.026.00	13.674.00	11.292.00		3.975.00
202	Roberval	Ambulance Roberval	1	(2.858.00)	66.00	954.00		(1.838.00)	
202	Roberval	Leclerc & Arcand	1	(66.00)	342.00	3.604.00	4.092.00	(212.00)	
203	Hébertville	Desbiens & Frères	2	1.260.00	1.854.00	23.956.00	18.457.00		8.613.00
204	Alma	Ambulance Alma	2	2.436.00	792.00	4.770.00	10.621.00	(2.623.00)	
208	La Baie	Ambulance de la Baie		(5.241.00)				(5.241.00)	
208	La Baie	Aubin & Fils		575.00		2.350.00	2.925.00		
208	La Baie	Jacques Bérubé	2			477.00	500.00	(23.00)	
208	La Baie	Nault & Caron				143.20	143.20		
208	La Baie	Emery Gravel				100.00	100.00		
211	Normandin	Eloi Dion	1	1.890.00	1.278.00	15.158.00	14.429.00		3.897.00
212	Lac Bouchette	Maurice Fortin	1	3.054.00	1.602.00	17.702.00	18.171.00		4.187.00
213	Chibougamau	Jacques Bérubé	2	2.182.00	2.190.00	18.550.00	22.577.00		345.00
216	Chicoutimi-Nord	Émery Gravel	2	5.036.00	1.032.00	10.918.00	15.816.00		1.170.00
218	Rivière Éternité	F. D'Entremont et J. Torresan	1	4.097.00	1.788.00	18.126.00	20.831.00		3.180.00
219	Chibougamau (Parc)	Jacques Bérubé	1	5.889.00	2.070.00	62.790.00	64.972.00		5.777.00
			18	**18.821.00**	**14.040.00**	**193.272.20**	**204.926.20**	**(9.937.00)**	**31.144.00**
208	Créance radiée - La Baie	Ambulance de la Baie						5.241.00	(4.696.00)
								(4.696.00)	**26.448.00**

FONDS DU PROGRAMME OPÉRATION SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE
BILAN au 31 mars 1982

ACTIF		**1981-82**	**1980-81**
À court terme:		$	$
- Encaisse		-	121.736
- Dépôts à terme			
- Comptes à recevoir			
TOTAL		-	**121.736**
PASSIF			
À court terme:			
- Comptes et frais courus à payer		-	
- Projets autorisés à payer	Année courante		18.000
	Années antérieures		88.216
- Provision pour éventualité		-	15.520
SOUS-TOTAL		-	**121.736**
Solde du fonds			
- Solde au début de l'exercice		nil	nil
Augmentations:			
- Subventions du M.A.S.			
- Intérêts		5.500	37.075
- Autres Radiation de la provision éventualité		15.520	
SOUS-TOTAL		**21.020**	**37.075**
Diminutions:			
- Projets autorisés		20.741	21.555
- Provision éventualité			15.520
- Autres Transfert du solde au fonds pour immobilisations des C.A., du C.S.S. et des C.L.S.C. projets de 250.000$ et moins		279	
SOUS-TOTAL		**21.020**	**37.075**
- Solde à la fin de l'exercice		nil	nil
TOTAL		**nil**	**121.736**

LES ÉTATS FINANCIERS

FONDS DU PROGRAMME "OPÉRATION SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE"
Renseignements additionnels
ANALYSE DES SUBVENTIONS, PAIEMENTS ET ENGAGEMENTS
du 1er avril 1981 au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	Engagements 31-03-81	Paiements	Variations	Engagements	Autorisations 1981-82 Nombre	Autorisations 1981-82 Montant	Paiements	Variations	Engagements 31-03-82 Nombre	Engagements 31-03-82 Montant
	$	$	$	$		$	$	$		$
Centres hospitalier:										
Hôpital de Chicoutimi	65,066.34	64,769.04	(297.30)							
Hôpital de la Baie des Ha! Ha!	4,800.00		(4,800.00)							
Centre Hospitalier Dolbeau					1	853.00	853.00			
	69,866.34	**64,769.04**	**(5,097.30)**		**1**	**853.00**	**853.00**			
Centres d'accueil-réadaptation:										
Centre d'Entrainement à la Vie					1	2,136.00	2,088.85	(47.15)		
					1	**2,136.00**	**2,088.85**	**(47.15)**		
Centres d'accueil-hébergement:										
Foyer St-Joseph de la Baie					2	9,700.00	7419.11	(2,280.89)		
Foyer St-Cyrille de Normandin					1	2,425.00	1,418.10	(1,006.90)		
Résidence Ste-Marie					3	11,750.00	11,448.08	(301.92)		
Foyer Normandie d'Alma					1	450.00	450.00			
Foyer Beaumanoir de Chicoutimi					2	5,853.00	5,697.82	(155.18)		
Foyer de Bagotville Inc.					1	1,800.00	894.87	(905.13)		
					10	**31,978.00**	**27,327.98**	**(4,850.02)**		
C.S.S., C.L.S.C. et Garderies										
C.S.S.	30,300.00	25,868.22	(4,431.78)							
Garderie les Biquets	6,050.00	6,050.00								
	36,350.00	**31,918.22**	**(4,431.78)**							
TOTAL	**106,216.34**	**96,687.26**	**(9,529.08)**		**12**	**34,967.00**	**30,269.83**	**(4,697.17)**		

SOMMAIRE		
Autorisations brutes 1981-82		34,967.00
Variations 1980-81	(9,529.08)	
Variations 1981-1982	(4,697.17)	(14,226.25)
Autorisations nettes 1981-82		**20,740.75**

FONDS DU PROGRAMMES DE SERVICES À DOMICILE

BILAN au 31 mars 1982

ACTIF	1981-82	1980-81
	$	$
À court terme:		
- Encaisse	(24,275)	211
- Frais imputables au prochain exercice	26,982	
- Comptes à recevoir		
- Dû par le fonds d'exploitation	312	
- Subventions à recevoir		4,900
TOTAL	**3,019**	**5,111**
PASSIF		
À court terme:		
- Comptes et frais courus à payer		
- Projets autorisés à payer Année courante		
Années antérieures		
- Subventions à payer		4,900
SOUS-TOTAL		**4,900**
Solde du fonds		
- Solde au début de l'exercice	211	43,577
Augmentations:		
- Subventions du M.A.S.		
a) Fonctionnement	1,109,002	636,160
b) Mobilier et équipement		
- Nouveaux C.L.S.C.	64,075	
- Intérêts	2,807	
- Autres Apport - établissements	69,967	12,800
SOUS-TOTAL	**1,246,062**	**692,537**
Diminutions:		
- Subventions aux établissements ou organismes:		
a) Fonctionnement	1,243,043	690,460
b) Mobilier et équipement		
- Autres		1,866
SOUS-TOTAL	1,243,043	692,326
- Solde à la fin de l'exercice	3,019	211
TOTAL	**3,019**	**5,111**

LES ÉTATS FINANCIERS

FONDS DU PROGRAMME DES SERVICES À DOMICILE

Renseignements additionnels

ANALYSE DES SUBVENTIONS AUX ÉTABLISSEMENTS
au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	À payer 31-03-81	Subvention 1981-82 Aide	Subvention 1981-82 Soins	Subventions 1981-82 non récurrentes Aide	Subventions 1981-82 non récurrentes Soins	Nouveaux C.L.S.C.	Paiements	À payer
	$	$	$	$	$	$	$	$
Centre Hospitalier Jonquière	319.66		46,875.00		6,904.00		54,098.66	
Hôtel-Dieu de Roberval	472.87		40,712.00		6,000.00		47,184.87	
Hôpital de Chicoutimi					17,998.00		17,998.00	
Centre de services sociaux	4,107.47	650,953.00		15,453.00			670,513.47	
C.L.S.C. des Prés-Bleus				6,857.00			6,857.00	
C.L.S.C. Saguenay-Nord				10,883.00			10,883.00	
C.L.S.C. des Chutes		65,822.00	28,628.00	5,871.00		32,037.50	132,358.50	
C.L.S.C. Le Norois		117,267.00	158,745.00			32,037.50	308,049.50	
TOTAL	**4,900.00**	**834,042.00**	**274,960.00**	**39,064.00**	**30,902.00**	**64,075.00**	**1,247,943.00**	

SOMMAIRE	
Fonctionnement:	
Aide	834,042.00
Soins	274,960.00
Fonctionnement non récurrent:	
Aide	39,064.00
Soins	30,902.00
Nouveaux C.L.S.C.	64,075.00
TOTAL	**1,243,043.00**

FONDS POUR LOCATION D'ESPACE

BILAN au 31 mars 1982

ACTIF		1981-82	1980-81
À court terme:		$	$
- Encaisse		201,393	31,708
- Dépôts à terme			
- Comptes à recevoir		694	4,950
TOTAL		**202,087**	**36,658**
PASSIF			
À court terme:			
- Comptes et frais courus à payer			
- Projets autorisés à payer	Année courante	53,870	937
- Dû au fonds d'exploitation	Années antérieures	1,059	
SOUS-TOTAL		**54,929**	**937**
Solde du fonds			
- Solde au début de l'exercice		35,721	
Augmentations:			
- Subventions du M.A.S.:	a) Secteur santé	169,400	77,746
	b) Secteur social	829,200	315,998
- Intérêts		53,396	256
- Autres			
SOUS-TOTAL		**1,087,717**	**394,000**
Diminutions:			
- Projets autorisés:	a) Secteur santé	172,486	63,393
	b) Secteur social	718,143	294,886
- Salaires et frais inhérents à l'analyse des projets			
- Autres		49,930	
SOUS-TOTAL		**940,559**	**358,279**
- Solde à la fin de l'exercice		147,158	35,721
TOTAL		**202,087**	**36,658**

FONDS POUR LOCATION D'ESPACE
Renseignements additionnels
ANALYSE DES AUTORISATIONS, PAIEMENTS ET ENGAGEMENTS
au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	À payer (À recevoir) 31-03-81	Paiements (reçu)	Variations	À payer (À recevoir)	Autorisations 1981-82 Montant	Paiements	Variations	À payer À recevoir 31-03-82
	$	$	$	$	$	$	$	$
Secteur Santé								
Hôpital de Chicoutimi					95.715.00	101.142.82	7.853.10	2.425.28
Hôtel-Dieu de Roberval					24.252.00	23.902.00	(350.00)	
Institut Roland-Saucier					43.621.00	25.016.43	1.395.43	20.000.00
Total secteur santé					**163.588.00**	**150.061.25**	**8.898.53**	**22.425.28**
Secteur Social								
Secteur Social								
Centre de services sociaux	936.75	936.75			276.500.00	266.933.09	16.044.18	25.611.09
Villa des Lys Inc.					24.568.00	24.978.02	410 02	
CEDAP					48.965.00	48.965.04	0.04	
C.L.S.C. des Prés-Bleus					115.569.00	114.548.69	(1.714.76)	(694.45)
C.L.S.C. Saguenay-Nord	(4.950.00)	(6.175.00)	(1.225.00)		235.900.00	192.893.00	(37.173.20)	5.833.80
C.L.S.C. des Grands-Bois					9.726.00	9.726.00		
C.L.S.C. des Chutes					23.505.00	23.499.00	(6.00)	
C.L.S.C. Le Norois					23.505.00	7.074.29	(16.430.71)	
Total secteur social	**936.75**	**936.75**						**(694.45)**
	(4.950.00)	**(6.175.25)**	**(1.225.00)**		**758.238.00**	**688.817.13**	(38.870.43)	**31.444.89**
TOTAL	**(4.013.25)**	**(5.238.25)**	**(1.225.00)**		**921.826.00**	**838.878.38**	**(29.971.90)**	**53.870.17**
								(694.45)
								53.175.72

SOMMAIRE		
Autorisations 1981-82		921.826.00
Variations 1980-81	(1.225.00)	
Variations 1981-82	(29.971.90)	(31.196.90)
TOTAL		**890.629.10**

FONDS DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES BÉNÉVOLES

BILAN au 31 mars 1982

ACTIF	1981-82	1980-81
	$	$
À court terme:		
- Encaisse	1.516	6
- Dépôts à terme		
- Comptes à recevoir		
TOTAL	**1.516**	**6**
PASSIF		
À court terme:		
- Comptes et frais courus à payer		
- Projets autorisés à payer Année courante		
Années antérieures		
SOUS-TOTAL	**nil**	**nil**
Solde du fonds		
- Solde au début de l'exercice	6	
Augmentations:		
- Subventions du M.A.S.	51.650	28.682
- Intérêts		6
- Fermeture du centre bénévole du Lac Bouchette		
- Autres	1.510	
SOUS-TOTAL	**53.166**	**28.688**
Diminutions:		
- Subventions aux organismes	51.650	28.682
- Autres		
SOUS-TOTAL	**51.650**	**28.682**
- Solde à la fin de l'exercice	1.516	6
TOTAL	**1.516**	**6**

FONDS DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES BÉNÉVOLES

renseignements additionnels

ANALYSE DES SUBVENTIONS

31 mars 1982

Nom de l'organisme	À payer 31-03-81	Subventions 1981-82	Paiements	Solde dû
	$	$	$	$
Centre d'information et de référence des personnes handicapées	-	4.700.00	4.700.00	-
Groupe d'action communautaire de Ferland-Boileau	-	10.000.00	10.000.00	-
Association Canadienne pour la santé mentale filiale de Chicoutimi	-	3.700.00	3.700.00	-
Groupe d'action communautaire de l'A.P.R.S.	-	12.000.00	12.000.00	-
Jeunesse d'Hier, Ste-Marguerite-Marie	-	2.200.00	2.200.00	-
Centre Amical de la Baie	-	6.900.00	6.900.00	-
Auberge de l'Amitié	-	12.150.00	12.150.00	-
TOTAL	-	**51.650.00**	**51.650.00**	-

FONDS DU PROGRAMME DES SERVICES DENTAIRES

BILAN au 31 mars 1982

ACTIF	1981-82	1980-81
	$	$
À court terme:		
- Encaisse	150.132	
- Dépôts à terme		
- Comptes à recevoir		
- Dû par le fonds d'exploitation	1.653	
TOTAL	**151.785**	**NIL**
PASSIF		
À court terme:		
- Comptes et frais courus à payer	NIL	NIL
- Projets autorisés à payer Année courante		
Années antérieures		
SOUS-TOTAL	**NIL**	**NIL**
Solde du fonds		
- Solde au début de l'exercice	NIL	NIL
Augmentations:		
- Subventions du M.A.S.	192.270	
- Intérêts	2.950	
- Autres		
SOUS-TOTAL	**195.220**	**NIL**
Diminutions:		
- Subventions aux établissements	43.435	NIL
- Autres		
SOUS-TOTAL	**43.435**	
- Solde à la fin de l'exercice	151.785	NIL
TOTAL	**151.785**	**NIL**

FONDS DU PROGRAMME DES SERVICES DENTAIRES

renseignements additionnels

ANALYSE DES AUTORISATIONS, PAIEMENTS ET ENGAGEMENTS du 1er avril 1981 au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	À payer 31-03-81	Autorisations 1981-82 Montant	Paiements	Variations	Solde dû
	$	$	$	$	$
Hôpital de Chicoutimi		57.162.00	12.913.38	(44.248.62)	
C.L.S.C. des Grands-Bois		31.179.00	7.043.52	(24.135.48)	
C.L.S.C. des Prés-Bleus		31.179.00	7.043.52	(24.135.48)	
C.L.S.C. des Chutes		10.392.00	2.347.86	(8.044.14)	
C.L.S.C. Le Norois		31.179.00	7.043.52	(24.135.48)	
C.L.S.C. Saguenay-Nord		31.179.00	7.043.52	(24.135.48)	
TOTAL		**192.270.00**	**43.435.32**	**(148.834.68)**	

N.B.: Les autorisations 1981-82 ont été réduites de 148,835$, les établissements subventionnés ayant implanté leurs programmes qu'en janvier 1982. Les autorisations ont donc été réduites à 6/26 du montant original prévu, soit le nombre de versements jusqu'au 31 mars 1982.

Le surplus 1981-82 sera versé sur une base non récurrente au cours de l'exercice 1982-83.

LES ÉTATS FINANCIERS

FONDS DU PROGRAMME DES SERVICES DE RÉADAPTATION

BILAN au 31 mars 1982

ACTIF	1981-82	1980-81
	$	$
À court terme:		
- Encaisse	(142,878)	NIL
- Dépôts à terme		
- Comptes à recevoir		
- Dû par le fonds d'exploitation	1,860	
- Subvention à recevoir - MAS	145,724	
TOTAL	**4,706**	**NIL**
PASSIF		
À court terme:		
- Comptes et frais courus à payer		
- Projets autorisés à payer — Année courante		
— Années antérieures		
SOUS-TOTAL	**NIL**	**NIL**
Solde du fonds		
- Solde au début de l'exercice	NIL	NIL
Augmentations:		
- Subventions du M.A.S.	2,165,525	NIL
- Intérêts	4,705	
- Autres		
SOUS-TOTAL	**2,170,230**	**NIL**
Diminutions:		
- Subventions versées aux établissements	2,165,524	NIL
- Autres		
SOUS-TOTAL	**2,165,524**	**NIL**
- Solde à la fin de l'exercice	4,706	NIL
TOTAL	**4,706**	**NIL**

FONDS DU PROGRAMME DES SERVICES DE RÉADAPTATION

renseignements additionnels

du 1er avril 1981 au 31 mars 1982

Nom de l'établissement	Budget Exercice 1981-82	Revenus de l'établissement	Versements effectués MAS	Versements effectués CRSSS	Solde versé
	$	$	$	$	$
Institut St-Georges	2,955,761.00	74,467.00	2,397,249.00	484,045.00	
Institut La Chesnaie	1,731,993.00	13,000.00	1,433,113.00	285,880.00	
Centres familiaux	781,553.00		655,123.00	126,430.00	
SOUS-TOTAL	**5,469,307.00**	**87,467.00**	**4,485,485.00**	**896,355.00**	
Villa des Lys Inc.	3,203,120.00	8,800.00	2,660,253.00	534,067.00	
Centre d'Entrainement à la Vie	3,500,610.00	25,000.00	2,890,732.00	584,878.00	
Centrart	460,038.00		386,230.00	74,825.00	
CEDAP	461,055.00		384,639.00	75,399.00	
SOUS-TOTAL	**7,624,823.00**	**33,800.00**	**6,321,854.00**	**1,268,169.00**	
TOTAL	**13,094,130.00**	**121,267.00**	**10,807,339.00**	**2,165,524.00**	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

FONDS D'EXPLOITATION	1981-82	1980-81
	$	$
Autres revenus		
- Appropriation de surplus		15.065
- Cotisations pour colloque régional	9.375	9.975
- Ventes de documents	3.502	995
- Publicité pour les élections du CRSSS (6C)		1.793
- Dispositions d'immobilisations	2.336	
- Contribution aux achats en groupe de l'UQAC et du CEGEP de Jonquière	150	
- Subvention du Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre	2.170	
- Revenus de sous-location	4.736	6.560
TOTAL	**22.269**	**34.388**
FONDS DE SUBVENTIONS DES SERVICES AMBULANCIERS		
Autres dépenses		
- Subvention du MAS à même le solde du fonds	80.000	
- Salaires et frais inhérents au contrôle du nombre de sorties	12.000	
- Mauvaises créances (Ambulance Baie des Ha! Ha!)	3.241	
- Frais légaux (recouvrement de créance)	327	
TOTAL	**95.568**	

Les détails sur les états financiers 1981-82 sont disponibles au CRSSS-02

TABLE DES ABRÉVIATIONS

CA	-	Centre d'accueil
CAR	-	Commission administrative régionale
CH	-	Centre hospitalier
CHCD	-	Centre hospitalier de courte durée
CHSP	-	Centre hospitalier de soins prolongés
CLSC	-	Centre local de services communautaires
CSS	-	Centre de services sociaux
CRSSS	-	Conseil régional de la santé et des services sociaux
DSC	-	Département de santé communautaire
MAS	-	Ministère des affaires sociales

POOR

QUALITY

ORIGINAL